



MESSAGE DE VŒUX 2018

Joseph Kabila
invite les Congolais
à s'appropriier
le processus électoral

Au cours de son message de vœux à la nation, le chef de l'État a rappelé le caractère irréversible du processus électoral et appelé le peuple congolais dans son ensemble à se l'approprier pour autant qu'il « relève de la souveraineté nationale parce que financé totalement par le gouvernement congolais ».

Évoquant les questions sécuritaires, Joseph Kabila s'est réjoui notamment de « l'aboutissement heureux des efforts de rétablissement de la sécurité du Kasai et de la Lomami », théâtre il y a dix mois des attaques et des crimes perpétrés par le groupe « terroriste » de Kamuina Nsapu. Il a également salué la réconciliation dans le Tanganyika des populations bantoues et twas, c'est-à-dire les pygmées.

Page 3



Joseph Kabila Kabange



Des militaires face aux paroissiens sans armes dans une église à Kinshasa

MARCHE DU 31 DÉCEMBRE 2017

Le CLC satisfait
de la mobilisation
des Congolais

Faisant le point de sa manifestation de dimanche, le Comité laïc de coordination (CLC) de l'Église catholique a salué, dans un message, la forte participation de la population qui a répondu à son appel pour « libérer le Congo de la dictature qui veut s'imposer au pays ».

Le CLC a réaffirmé sa détermination à mener sa démarche jusqu'au bout, demandant ainsi au peuple congolais de rester mobilisé et prêt à répondre massivement au prochain appel. Les laïcs catholiques ont, par ailleurs, regretté et dénoncé la répression de cette marche pourtant pacifique par le pouvoir.

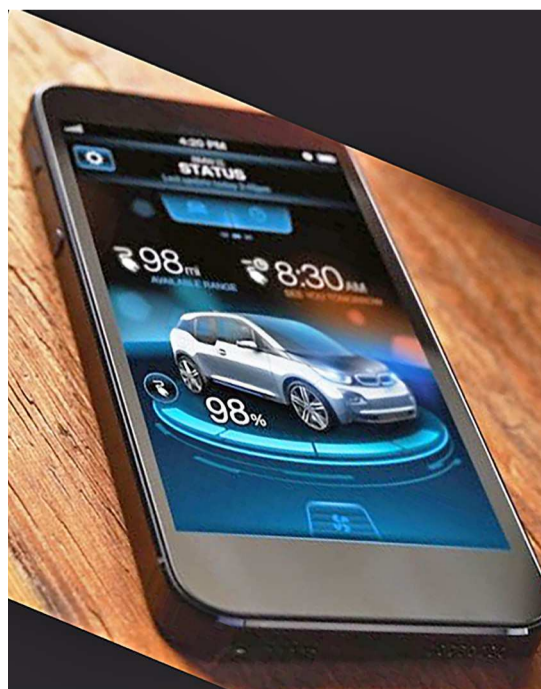
Page 2

VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

Des sociétés
de télécommunications
indexées

Dans son bulletin électronique du 2 janvier, l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) rappelle que les sociétés de télécommunications, notamment Vodacom, Orange, Airtel, Africel et Tigo ont privé la population congolaise d'accès à l'Internet, alors que celle-ci protestait le 31 décembre contre Joseph Kabila dont le mandat constitutionnel a déjà expiré depuis décembre 2016. L'action de ces entreprises, selon l'IRDH, a eu pour conséquence le blocage de la communication entre manifestants. Ceux-ci ne pouvaient ni documenter, ni informer instantanément l'opinion nationale et internationale sur ce qui se passait réellement sur le terrain.

Page 3



Un téléphone mobile

CRÉATION D'ENTREPRISE

Des changements
attendus en 2018

Après l'informatisation du processus qui permet désormais à un entrepreneur de suivre en ligne toutes les étapes de la création de son entreprise, le Guichet unique de création d'entreprise lance, le 8 janvier, la phase test de la mise en réseau des services avec la Direction générale des impôts.

La mise en réseau constitue une nouvelle étape aux efforts d'amélioration du climat des affaires et des investissements dans le pays. Cette étape de la réforme va impacter certainement la traçabilité des cotisations et autres contributions patronales sur les rémunérations aux PME.

Page 2

MESSAGE DE VŒUX 2018

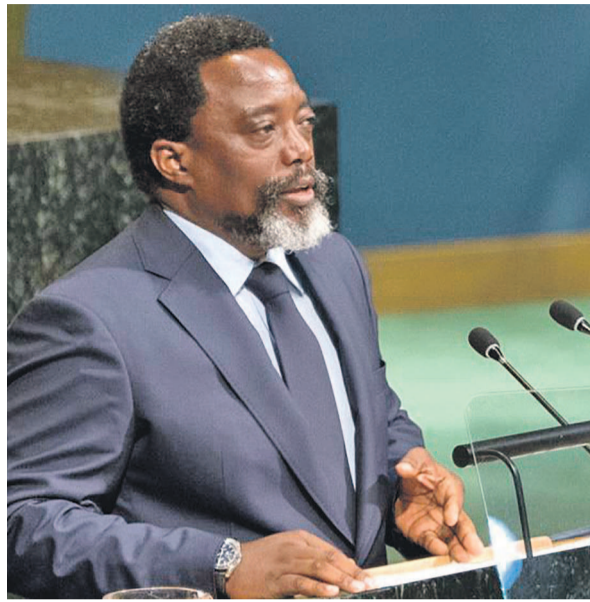
Joseph Kabila invite les Congolais à s'appropriier le processus électoral

Au cours de son message à la nation, le chef de l'État a rappelé le caractère irréversible du processus électoral et appelé le peuple congolais dans son ensemble à se l'approprier.

Ne dérogeant pas à la tradition, le président de la République a prononcé, le 31 décembre 2017, son discours de vœux pour 2018. Un discours très attendu par tous ceux qui y voyaient une occasion pour Joseph Kabila de lever certaines zones d'ombre en rapport avec certaines préoccupations liées à son avenir politique.

Sur la sempiternelle question d'une éventuelle représentation pour un troisième mandat, le chef de l'État n'a pipé mot, préférant, en revanche, dresser un état des lieux positif du processus électoral en cours. Un processus pour lequel il a invité les Congolais à s'en approprier pour autant qu'il « relève de la souveraineté nationale, parce que financé totalement par le gouvernement congolais ».

Et d'ajouter que l'année qui s'achève (2017) aura été celle de la mise en œuvre du consensus politique obtenu au terme de l'accord du 31 décembre 2016 en vue



Joseph Kabila Kabange

de l'organisation d'un nouveau cycle électoral dans le pays. À cela s'ajoutent la formation convenue d'un gouvernement d'union nationale, en mars 2017, et la mise en place du Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral (CNSA). Deux prémices de taille qui, selon Joseph Kabila, permettent d'entrevoir l'avenir avec optimisme.

Pour Joseph Kabila, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a abattu un travail titanesque dans la révision du fichier électoral pour lequel elle doit en être félicitée. Selon le chef de l'État, la dynamique électorale en cours est sur la bonne voie et les perspectives sont prometteuses. L'adoption et la promulgation de la loi électorale aujourd'hui acquises, l'établissement des listes électorales, la répartition des sièges et la convocation des scrutins qui s'en suivront, conformément au calendrier électoral publié par la Céni, sont des faits éloquents qui parlent d'eux-mêmes.

Ils sont censés, de son point de vue, conduire le pays de manière irréversible vers l'organisation des élections. Il n'a pas manqué, au passage, de mettre en garde les « oiseaux de mauvais augure ». « J'en appelle à cet effet à la vigilance de tous et à l'engagement de chacun afin de barrer la route à tous ceux qui, sans y croire, s'étant servis du prétexte des élections

depuis quelques années, seraient tentés aujourd'hui de recourir à la violence pour interrompre le processus démocratique en cours et plonger le pays dans l'inconnu », a-t-il déclaré.

Évoquant les questions sécuritaires, le chef de l'État s'est réjoui notamment de « l'aboutissement heureux des efforts de rétablissement de la sécurité du Kasai et de la Lomami », théâtre, il y a dix mois, des attaques et des crimes perpétrés par le groupe « terroriste » de Kamuina Nsapu. Il a également salué la réconciliation dans le Tanganyika des populations bantoues et twas, c'est-à-dire les pygmées. Sur la même lancée, Joseph Kabila s'est félicité de la déroute des groupes armés nationaux et étrangers. De quoi devoir une fière chandelle aux forces de sécurité qui, « dans leur mission patriotique », a-t-il dit, « ont permis au pays de jouir d'une stabilité appréciable ».

À noter que le président de la République n'a pas fait mention dans son discours des événements survenus dans le pays le dimanche 31 décembre 2017, ni évoqué son avenir politique immédiat.

Alain Diasso

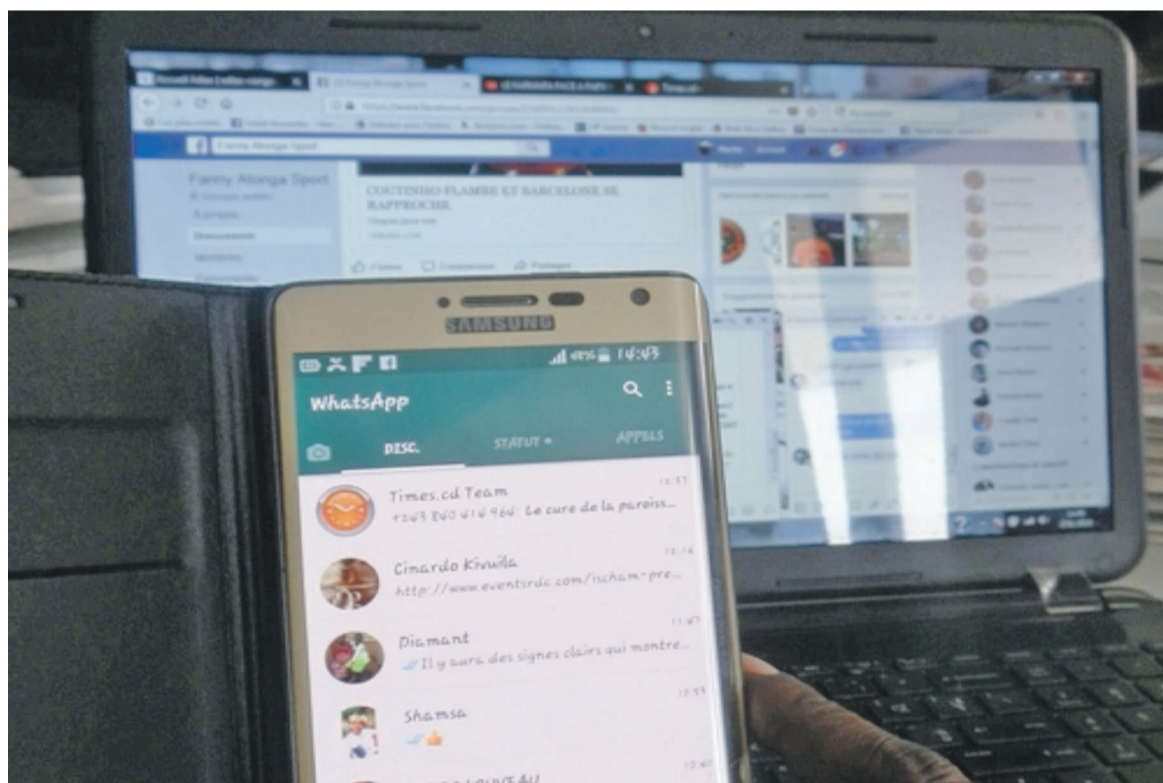
VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

Des sociétés de télécommunications indexées

L'Institut de recherche en droits humains (IRDH) reproche le concours substantiel apporté par les entreprises de communication au pouvoir en place, le 31 décembre 2017, suite à l'interruption de l'accès à l'Internet.

Dans son bulletin électronique de ce 2 janvier, l'IRDH rappelle que les sociétés de télécommunications, notamment Vodacom, Orange, Airtel, Africel et Tigo ont privé la population congolaise d'accès à l'Internet, alors que celle-ci protestait le 31 décembre 2017 contre le président Kabila Joseph dont le mandat constitutionnel a déjà expiré depuis décembre 2016. L'action de ces entreprises, selon l'IRDH, a eu pour conséquence le blocage de la communication entre manifestants. Ceux-ci ne pouvaient ni documenter, ni informer instantanément l'opinion nationale et internationale sur ce qui se passait réellement sur le terrain.

L'IRDH a, par ailleurs, noté que des policiers ont occasionné des morts, usant abusivement et de façon disproportionnée d'armes à feu. D'après la Police nationale congolaise (PNC), a souligné cet institut, le bilan serait de trois morts, pendant que la Mission de l'ONU en RDC (Monusco) en a répertorié huit, des dizaines de blessés et des centaines d'arrestations. « Il est évident que le comportement de la PNC, du 31 décembre 2017, a porté atteinte aux droits de l'Homme, notamment l'atteinte au droit à la vie et l'intégrité physique. Par ailleurs, les policiers ont aussi violé la Constitution de la République (articles 26 et 183) ; la loi orga-



Des réseaux sociaux adoptés par des Congolais pour communiquer Adiac

nique n° 11/013 du 11 août 2011 portant organisation et fonctionnement de la PNC (articles 8 et 9) ; la circulaire du ministère de l'Intérieur n° 002/2006 du 29 juin 2006 conformant le décret N° 196 du 29 janvier 1999 portant réglementation des manifestations et réunions publiques (articles 7 et 8) », a souligné l'IRDH.

La responsabilité des entreprises de télécommunications

Devant cet état des choses, l'IRDH voudrait savoir pourquoi les entreprises de télécommunications, connaissant la situation politique délétère du pays, avaient-elles privé la population de l'Internet ? Pour l'IRDH, en effet, au cours des manifestations publiques, les plateformes

des médias sociaux font circuler des éléments photographiques, des enregistrements vidéo et audio qui crédibilisent leurs informations. « Au besoin, des tels éléments éclairent les autorités administratives et judiciaires », a souligné cette structure. Elle a noté que les Congolais ont développé des centaines de réseaux sociaux de communication et de l'information, notamment sur Facebook, WhatsApp, Instagram, Tweeter, Google+, Baidu Tieba, Skype, Viber, Pinterest, LinkedIn, Tagged, Badoo, My Space, YouTube, Vimeo, Buzznet, Meetup, Snapfish, imo et des SMS.

L'IRDH estime que ces activités de collecte et de partage d'information se fondent sur l'article 19 de la Déclaration universelle des

droits de l'homme qui garantit à tout individu la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. « Ce droit est renfermé dans l'article 24 de la Constitution de la RDC qui stipule que toute personne a droit à l'information. La liberté de la presse, la liberté d'information et d'émission par la radio et la télévision, la presse écrite ou tout autre moyen de communication sont garanties sous réserve du respect de l'ordre public, des bonnes mœurs et des droits d'autrui », a précisé l'IRDH, qui souligne que l'accès à l'Internet est un droit fondamental au même

titre que l'accès à l'eau potable et à l'électricité. Par conséquent, a-t-il affirmé, couper l'Internet, empêcher ou restreindre l'accès à l'information diffusée en ligne revient à couper l'électricité et l'eau. C'est une grave atteinte aux droits de l'Homme, a-t-il signifié. Cet institut regrette, par conséquent, que les entreprises de télécommunications aient respecté des instructions du gouvernement, dans un contexte de crise politique où la population civile est régulièrement tuée par des policiers ou militaires.

Dans sa conclusion, l'IRDH relève que la politique du gouvernement de la RDC est d'envoyer des policiers et militaires munis de fusils et autres armes à feu contre des manifestants sans armes. De ces manifestations publiques, il résulte toujours des tueries dues à l'usage excessivement abusif des armes, en violation des principes de la proportionnalité. De même, pense l'IRDH, les entreprises de télécommunications savent ou devraient savoir qu'elles participent régulièrement à une telle politique du gouvernement consistant à réprimer des civils. « Leur part consisterait à empêcher la communication, l'information et la documentation instantanées des faits constitutifs des graves violations des droits humains », a indiqué l'IRDH, appelant ces entreprises à repenser leur politique en RDC. « Elles doivent choisir entre l'obéissance aveugle aux ordres qui débouchent sur des atteintes aux droits de l'Homme et leur réputation à travers le monde », a conseillé l'IRDH.

Lucien Dianzenza

VODACOM LIGUE 1 - ZONE EST

Maniema Union leader de la manche aller

La fin de la phase aller dans la zone de développement est du 23e championnat national de football s'est clôturée, le 29 décembre 2017, avec le résultat nul de zéro but partout entre le CS Makiso de Kisangani dans la province de Tshopo et l'OC Muungano. La rencontre s'est jouée au stade Lumumba du chef-lieu de l'ex-Province Orientale.

Au terme de sept journées de la première partie du championnat dans la zone est, la troisième marche du podium est occupée par l'AS Maniema Union de Kindu. Le vainqueur de la Coupe du Congo 2017 face au FC Saint-Eloi Lupopo a occupé la première place de la zone avec quatorze points.

Le club tuteuré par le général Amisi Kumba Tango (ce dernier est également président de V.Club de Kinshasa) compte quatre victoires, deux matches nuls et une seule défaite. Dau-



Maniema Union

phin Noir de Goma au Nord-Kivu est deuxième avec douze points glanés (quatre victoires et trois défaites), suivi, à la troisième position, par Daring Club Virunga, une autre formation de Goma qui a totalisé onze points

au terme de ces sept journées de la manche aller.

La quatrième place échoit à un club promu cette année, le FC Mont Bleu de Bunia, dans la province d'Ituri qui a réussi à engranger également

onze points avec un goal average (+1) moins favorable que Virunga (+4). Mont Bleu a clôturé la manche aller avec trois victoires, deux nuls et deux défaites, conservant encore ses chances de qualification pour

le play-off de la 23e édition du championnat national de football. En cinquième position, on retrouve OC Bukavu Dawa avec neuf points, devant Cs Makiso (huit points), Oc Muungano (sept points) et Etoile du Kivu de Bukavu (cinq points).

La Ligue nationale de football (Linafoot) programme le début de la manche retour le 14 janvier. Mont Bleu recevra, au stade Amani de Bunia Bukavu Dawa, Maniema Union jouera contre Muungano au stade Joseph-Kabila de Kindu, Makiso s'expliquera avec Dauphin Noir au stade Lumumba de Kisangani et Étoile du Kivu fera face à Virunga au stade de la Concorde de la commune de Kadutu à Bukavu. Au terme de l'ultime manche retour, seules les trois premières équipes de la zone de développement est se qualifieront pour la phase du Play-Off.

Martin Engimo

MANIFESTATIONS ANTI-KABILA

Huit morts et une centaine d'arrestations

Huit personnes ont trouvé la mort dimanche en République démocratique du Congo, et une centaine ont été arrêtées, en marge des manifestations de catholiques contre le maintien au pouvoir du président Joseph Kabila, a-t-on appris de source onusienne.



John Wessels / AFP

Le bilan provisoire est de «huit morts dont sept à Kinshasa et un à Kananga», dans le centre du pays, a déclaré à l'AFP une source onusienne. «82 arrestations dont des prêtres» ont eu lieu à Kinshasa et «41 sur le reste du pays», a ajouté cette source. La police congolaise a, de son côté, fait état d'un bilan de trois civils tués à Kinshasa, tandis que le gouvernement de la RDC a fait part d'un policier tué dans la capitale, selon un communiqué lu à la télévision d'État. «Deux jeunes ont été tués à la paroisse Saint-Alphonse de Matete», dans l'est de Kinshasa, tandis qu'une autre personne a été tuée dans la commune populaire de Masina, a déclaré le colonel Pierrot-Rombaut Mwanamputu, porte-parole de la police, à la télévision publique. À Kananga, au Kasai, dans le centre du pays, un homme a été tué par balles par des militaires qui ont ouvert le feu sur des catholiques en marge d'une marche contre le pré-

sident Kabila, dont le mandat a expiré depuis décembre 2016.

À Kinshasa, au moins une quinzaine de personnes ont été blessées, dont plusieurs par balles, selon le décompte d'une équipe de l'AFP qui s'est rendue dans plusieurs paroisses. La police a, selon l'AFP, aussi interpellé douze enfants de chœur catholiques à la sortie d'une paroisse du centre-ville. A Lubumbashi (sud-est), deuxième ville du pays, deux personnes ont été blessées par balles

quand les forces de sécurité ont ouvert le feu alors que des catholiques tentaient de manifester à la sortie d'une messe. La police a également utilisé des gaz lacrymogènes et des jeunes ont répliqué par des jets de pierres. Quatre véhicules ont été incendiés et des commerces ont été pillés. «Alors que nous étions en train de prier, les militaires et les policiers sont entrés dans l'enceinte de l'église et ont tiré des gaz lacrymogènes dans l'église» où se déroulait la messe, a déclaré à l'AFP un fidèle de la paroisse Saint-Michel, dans le centre de Kinshasa.

À la cathédrale Notre-Dame du Congo, à Lingwala, quartier populaire du nord de Kinshasa, les forces de sécurité ont également tiré des gaz lacrymogènes à l'arrivée du leader de l'opposition, Félix Tshisekedi, ont constaté des journalistes de l'AFP.

AFP

FOOTBALL-TRANSFERT

Firmin Mubele suscite de l'intérêt en Premier League

C'est la trêve en Europe, à l'exception de l'Angleterre où c'est le boxing-day. L'actualité, pour les Congolais, c'est plutôt sur le terrain des transferts. L'on parle de plus en plus de l'intérêt que suscite l'attaquant international de la RDC, Firmin Mubele du Stade Rennais, en Premier League. Arrivé la saison dernière à Rennes, Mubele compte douze titularisations et cinq buts. Cette saison, il joue très peu avec le coach Sabri Lamouchi qui a pris la place de Christian Gourcuff qui était allé chercher l'ancien attaquant de V.Club au Qatar. Mais Mubele a su tirer son épingle lors de ses entrées en jeu.



Firmin Mubele pourrait rejoindre la Premier League anglaise...

Il est actuellement deuxième meilleur buteur du club, avec un temps de jeu très réduit, ayant même réussi à trouver la faille contre l'ogre de la L1, le Paris Saint-Germain, même si Rennes a largement perdu. Et il a donc réussi à attirer de l'attention en Angleterre où Newcastle, Bournemouth, Swansea et West Bromwich Albion se seraient renseignés sur lui, indique The Guardian. Acheté 1,3 million d'euros du Qatar, il pourrait coûter aux environs de dix millions d'euros s'il rejoint la Premier League anglaise. L'on attend voir l'issue de ce mercato d'hiver pour être fixé sur son sort.

M.E.

LIBERIA

Les défis qui attendent le président George Weah

Vainqueur de l'élection présidentielle du 29 décembre, avec 61,5% des suffrages contre 38,5% à son concurrent, le vice-président sortant Joseph Boakai, l'ancien footballeur prendra officiellement ses fonctions le 22 janvier dans un pays à l'histoire et au contexte social, politique et économique difficiles.

La tâche s'annonce titanesque, parce que le nouveau président sera officiellement installé le 22 janvier, dans un contexte où le Liberia demeure l'un des plus pauvres au monde malgré d'importantes ressources de minerai de fer, caoutchouc et huile de palme en dépit des réformes économiques entreprises par son prédécesseur, Ellen Johnson Sirleaf. De plus, le Liberia a connu une longue guerre civile (1989 à 2003), qui a fait deux cent cinquante mille morts et laissé cette

nation dans un état de paix fragile.

Alors que le pays commençait à se relever, l'épidémie Ebola le frappa de plein fouet en 2014. Actuellement, le Liberia souffre de manques criants dans certains secteurs clés comme l'éducation, la santé ou les infrastructures et connaît également un état d'extrême chômage et de corruption. Malgré des tâches difficiles qui l'attendent dans un pays et une région d'Afrique rongés par la pauvreté, les conflits et la corruption, le président élu a, d'ores et déjà, promis de relever d'immenses défis. Il a notamment annoncé qu'il ne ménagera aucun effort pour lutter contre la corruption, rendre l'école gratuite et développer les infrastructures et la santé. « *Je mesure l'importance et la responsabilité de l'immense tâche qui m'échoit aujourd'hui* », a dit George

Weah, qui est à l'origine de la première transition démocratique depuis 1944. Il s'agira de réaliser son programme qui vise à renforcer le système de soins et d'éducation, relancer les sites miniers et moderniser les infrastructures afin de relancer le tourisme dans le pays. A cela s'ajoute la nécessité de s'attaquer à la corruption, un mal endémique dans son pays. « *Nous allons construire sur les progrès accomplis par Mme Ellen Johnson Sirleaf pour améliorer la vie des Libériens* », avait affirmé George Weah, lors d'une conférence de presse, après l'annonce de sa victoire. Et le nouveau président ajouta : « *Je déclare aujourd'hui qu'améliorer la vie des Libériens est une mission exceptionnelle (...). Ceux qui seront choisis dans le gouvernement seront dévoués à l'idée de travailler pour les démunis et pour une transformation so-*



ciale ».

Sénateur depuis 2014, George Weah aura comme vice-présidente la sénatrice Jewel Howard-Taylor, ex-femme de Charles Taylor, ancien chef de

guerre puis président (1997-2003), prédécesseur de la présidente sortante, Ellen Johnson Sirleaf, (2005-2017).

Nestor N'Gampoula

ONU

De nombreux défis à relever en 2018

Malgré une année particulièrement meurtrière pour les Casques bleus, avec plus de soixante tués dans des actes hostiles, l'Organisation des Nations unies (ONU) a réalisé, en 2017, ses objectifs de maintien de la paix en Côte d'Ivoire, réorienté son travail en Haïti et achèvera bientôt son mandat au Liberia.

Les soldats de la paix ont sauvé beaucoup de vies en 2017 malgré les défis, rappelle l'ONU en cette fin d'année. « *Nous protégeons les civils tous les jours. Nous sauvons des vies tous les jours. Nous le faisons souvent dans des circonstances très difficiles et stressantes. De nombreuses vies ont été sauvées grâce aux soldats de la paix cette année en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Mali, au Soudan du Sud et dans d'autres endroits* », a déclaré le secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix. Et de poursuivre : « *Je pense qu'il est plus que justifié de leur rendre hommage ainsi qu'à leurs succès. Mais nous devons certainement travailler dur pour surmonter les défis auxquels nous sommes confrontés* ».

Les défis en 2018

L'un des défis auxquels les forces de maintien de la paix des Nations unies doivent faire face dans des zones de plus en plus complexes et dangereuses est la nécessité d'une meilleure formation et de meilleurs équipements, en particulier pour la collecte de renseignements et la connaissance de l'environ-

nement. Cela inclut l'utilisation de technologies modernes (drones, radars et ballons), souligne l'organisation.

Selon Atul Khare, chef du département des Nations unies pour l'appui aux missions, l'ONU envisage d'emprunter ou d'acheter davantage d'équipements pour la sécurité, le logement, le transport et les communications. Des lacunes en ce qui concerne la collaboration avec les communautés locales ont été également signalées. « *Nous devons faire encore plus pour la prévention et l'atténuation des risques lorsque nous cherchons à protéger nos collègues. Assurer la sécurité et la sûreté du personnel déployé dans des environnements volatiles est une nécessité absolue* », a affirmé Atul Khare.

Exploitation et abus sexuels

L'un des principaux défis dans les opérations de maintien de la paix est de lutter contre les allégations d'exploitation et d'abus sexuels par les forces de maintien de la paix de l'ONU. Le secrétaire général, António Guterres, a dévoilé sa stratégie pour éradiquer ce fléau et nommé Jane Connors au poste de première Défenseuse des droits des victimes. « *Il s'agit de la dignité des victimes, de compassion, d'un réel sentiment d'empathie, du sentiment qu'elles ne sont pas oubliées. Que leur douleur soit reconnue, et que nous fassions tout notre possible pour améliorer leur situation* », a reconnu Jane Connors début décembre lors d'une visite au Soudan du Sud. La nouvelle stratégie de l'ONU

visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels met davantage de pression sur les gouvernements pour qu'ils enquêtent et engagent des poursuites si cela est nécessaire. En outre, dix-sept pays ont versé 1,8 million de dollars à un fonds d'affectation spéciale pour aider les victimes à obtenir un soutien médical, psychosocial, juridique ou socioéconomique. « *Les informations sur les allégations arrivent avec moins d'obstacles qu'auparavant. Nous devons aussi faire plus pour mettre pleinement en œuvre cette politique et il faut une forte sensibilisation à tous les niveaux* », indique Jean-Pierre Lacroix.

Se tourner vers l'avenir

Si l'année 2017 a été marquée par des réformes ambitieuses, 2018 doit être l'année de mise en œuvre de celles-ci, a déclaré le secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix. Selon Atul Khare, l'objectif est de « *s'assurer que nous sommes plus forts en matière de prévention, plus agiles en termes de médiation et plus souples, plus efficaces et plus rentables dans nos opérations* ».

Il a souligné la nécessité de renforcer la collaboration avec les États membres et les organisations régionales pour mieux servir les personnes les plus vulnérables dans le monde. Et Jean-Pierre Lacroix de conclure : « *Nous ferons de notre mieux pour mettre en œuvre avec succès ces réformes et nous ferons certainement de notre mieux pour appuyer nos collègues sur le terrain* ».

Josiane Mambou Loukoula

«Alerte rouge» pour la planète

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a lancé, le 31 décembre 2017, «un message d'alerte, une alerte rouge» sur les dangers qui menacent le monde en 2018, en appelant «à l'unité» lors de vœux pour la nouvelle année.

«*Lorsque je suis entré en fonctions, il y a un an, j'ai lancé un appel pour faire de 2017 une année de paix. C'est malheureusement – et radicalement – l'inverse qui s'est produit*», déplore le patron de l'ONU dans un communiqué.

«*Les conflits se sont envenimés et de nouveaux dangers sont apparus. Partout dans le monde, les craintes suscitées par les armes nucléaires n'ont jamais été aussi fortes depuis la fin de la guerre froide*», souligne Antonio Guterres, en allusion à la crise avec la Corée du Nord. «*Les changements climatiques sont plus rapides que*

nous et *les inégalités sont toujours plus fortes*», avec «*des violations graves des droits de l'Homme*», poursuit l'ex-Premier ministre portugais en regrettant la progression du nationalisme et de la xénophobie.

«*Les problèmes deviennent planétaires alors que les personnes se replient sur elles-mêmes*», note-t-il également. «*Nous pouvons résoudre les conflits, surmonter la haine et protéger nos valeurs communes. Mais nous devons être unis pour y parvenir*», estime-t-il.

«*L'unité est la voie à suivre: notre avenir en dépend*», insiste enfin Antonio Guterres, en appelant les dirigeants du monde à «*reconstruire la confiance en réunissant les peuples autour d'objectifs communs*».

AFP

GABON

Ratification du compromis de la CIJ sur l'Ile de Mbanié

Le conseil des ministres du Gabon est favorable à la ratification du compromis portant saisine de la Cour internationale de justice (CIJ) relatif au différend frontalier qui oppose le Gabon et la Guinée Equatoriale sur l'Ile Mbanié et les îlots de Cocotiers et Conga.

L'accord intervient un an après la signature à Marrakech, au Maroc, entre les présidents équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema, et gabonais, Ali Bongo Ondimba, du compromis devant être soumis à la CIJ de la Haye au sujet du conflit frontalier. «*Nous ne sommes qu'au début d'un processus qui doit nous conduire à la Haye. (...) Ce traité doit recueillir l'autorisation parlementaire de ratification et ensuite la vérification de sa*

constitutionnalité par la Cour constitutionnelle. Après quoi, le compromis entrera en vigueur quand chaque partie aura notifié à l'autre l'aboutissement de ses procédures internes», a expliqué le secrétaire général de la présidence de la République du Gabon, Guy Rossantanga Rignault, et secrétaire permanent de la Commission nationale sur le différend Gabon-Guinée Equatoriale, L'examen des documents juridiques versés par chaque partie permettra à la justice internationale de se prononcer dans quelques années, sur la délimitation de la frontière maritime et terrestre entre le Gabon et la Guinée Equatoriale et d'établir la souveraineté de l'une ou l'autre partie sur les îles Mbanié, Conga et Cocotiers.

Noël Ndong

SAHEL

L'Italie s'ajoute à la présence de forces occidentales

Dans le souci de contribuer à la lutte contre la migration clandestine et le terrorisme, l'Italie vient de gonfler le nombre d'armées occidentales présentes dans la région, après la France, les Etats-Unis et l'Allemagne.

Le président du Conseil italien, Paolo Gentiloni, s'est favorablement prononcé, au nom de la lutte contre le terrorisme et la migration clandestine. Précisant l'objectif de la mission, il a déclaré : « accroître la capacité opérationnelle des forces nigériennes et de les placer en position de garantir la stabilité dans la région et de combattre le trafic illégal de migrants ».

Auparavant, Rome avait annoncé l'envoi de soldats au Niger, avant de préciser les contours de cette expédition : « juguler la migration clandestine et lutter contre les réseaux de passeurs et les groupes terroristes ». Ces soldats font partie du corps expéditionnaire italien affecté en Irak. Ils viennent compléter la mosaïque d'armées étrangères présentes au Sahel. Grâce à l'évolution de la situation militaire en Irak et à la libération d'une majeure partie de son territoire, l'Italie peut réduire sa présence militaire dans le nord de l'Irak. L'état-major

italien y avait déployé mille quatre cents hommes.

En plus des soldats français, américains, allemands, ce sont cinq mille militaires de la force régionale du G5 Sahel et quinze mille soldats et policiers de la mission de l'ONU (Minusma) qui sont présents dans le sahel. Ce déploiement militaire, sans précédent dans la région, traduit les craintes des pays occidentaux de voir les menaces djihadistes se déplacer pour se rapprocher du flanc sud de l'Europe.

Avec ces forces, le Niger est désormais surnommé le « Djibouti ouest-africain ». Ce déploiement répond à la demande de l'Elysée de renforcer la force G5 sahel composée des armées malienne, mauritanienne, nigérienne, burkinabé et tchadienne.

Paris avait organisé, le 13 décembre 2017, notamment en présence des représentants de l'Allemagne, l'Italie, l'Arabie Saoudite et des Emirats arabes unis, un mini-sommet ayant pour objectif de renforcer la force ouest-africaine afin qu'elle puisse participer à la relève, à moyen terme, du budget de la force « Barkhane ».

Noël Ndong

LAC TCHAD

Le gouvernement nigérien menacé par les communautés insulaires

Réunies à N'guigmi, au Niger, en vue d'examiner la situation socio-sécuritaire, les collectivités insulaires et riveraines de la région sont revenues sur les conséquences désastreuses dans la région.

Les collectivités ont regretté des morts d'hommes, des pertes de biens matériels, la destruction des habitations, l'abandon des animaux dans la précipitation au profit du groupe islamique Boko Haram et d'autres prédateurs. Ceci est dû à l'évacuation inorga-

nisée du lit du Lac Tchad.

Cette évacuation aurait pour objectif de faciliter aux forces de défense et de sécurité la lutte contre Boko Haram. Or, ce groupe terroriste Boko Haram continue des incursions quotidiennes pour faire des rapt, tuer et emporter des biens de la population évacuée. On parle même de la présence d'autres groupes armés opérant dans la zone sous le prétexte d'auto-défense. Leur motivation serait le vol de chameaux et l'enlèvement, notamment de femmes peulh et le vol de chèvres.

La défense du territoire, des personnes et de leurs biens est dévolue aux forces nigériennes de Défense et sécurité et pas à un quelconque groupe d'auto-défense. Depuis l'apparition de milices, les communautés insulaires et riveraines du lac Tchad font état de tuerie de plusieurs personnes et le vol de plus de trois mille3 têtes de bétail.

Elles demandent au gouvernement le démantèlement dans les meilleurs délais des milices et leur évacuation du lit du Lac Tchad.

N.Nd.

DROIT À LA CITOYENNETÉ EN ITALIE

La bataille pas loin de prendre fin

Depuis treize ans, l'Italie discute ferme de la manière pour un enfant étranger né sur son territoire ou y ayant grandi pour accéder à la citoyenneté. Depuis lors, deux camps se dessinent et aucun d'eux ne l'emporte, ni dans l'opinion ni au parlement. Partisans de l'ius soli, le droit du sol (avec une citoyenneté automatiquement acquise pour tous ceux qui sont nés sur le territoire), et l'ius sanguinis, le droit du sang pour une citoyenneté qui ne peut s'acquérir autrement que par les parents qui doivent eux-mêmes être Italiens.

Si, grosso modo, on peut distinguer une gauche partisane de la première solution et une droite acquise quant à elle au droit du sang, les

débats au parlement ne sont pas forcément aussi bien répartis.

Durant la semaine, le président du Sénat, Pietro Gras-

so (de gauche), a bretté fort avec les partisans de Silvio Berlusconi réunis au sein du parti Forza Italia. Les débats se sont enflammés sur les préliminaires autour de cette question. Les seconds reprochent au premier d'avoir inscrit cette question brûlante à l'ordre du jour des travaux, une manœuvre vue comme destinée à « bâcler » le débat en cette période des fêtes de fin d'année. A suivre.

Célestin Loubeto

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL EN CHARGE DE L'ELABORATION D'UN MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES ET FINANCIERES DES PROJETS DU COMPLEXE «CONKOUATI- DIMONIKA » ET « AIRE MARINE PROTEGEE » FINANCES PAR LE FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL(FEM) DANS LE CADRE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE)

I. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo met en œuvre avec l'appui du PNUE/GEF les Projets de création du Complexe «Conkouati-Dimonika» et de « l'Aire Marine Protégée » dans la Baie de Loango.

L'objectif du développement des projets est d'assurer la conservation de la biodiversité marine et terrestre à travers la protection participative de l'herbier, en tant que milieu propice au développement des tortues marines, par la création d'une « Aire Marine Protégée » d'une part, ainsi que la création d'un Complexe d'aires protégées dénommés « Conkouati-Dimonika » et le développement d'un modèle de participation communauté-secteur privé pour améliorer l'efficacité de la gestion d'autre part. Pour l'atteinte des objectifs fixés aux Projets, il est nécessaire de s'assurer de la bonne gestion des ressources mises à disposition à travers le respect des dispositions et l'utilisation des outils contenus dans un manuel des procédures adéquates comprenant la gestion administrative, financière, comptable, matérielle et logistique, ainsi que les procédures de passation des marchés. C'est dans ce cadre que les présents termes de référence ont été élaborés pour le recrutement d'un prestataire chargé de concevoir ledit manuel.

II. Description du poste : Consultant National pour l'élaboration d'un manuel de procédures administratives, comptables, financières, matérielles et logistiques des projets de complexe « Conkouati Dimo-

nika » et « Aire Marine Protégée » de la Baie de Loango.
Type de contrat : Consultant Individuel
Durée de la mission : 15 jours ouvrables, courant janvier 2018

III. Objectif :

De manière générale, il s'agira de doter les projets de complexe « Conkouati Dimonika » et « Aire Marine Protégée » de la baie de Loango, d'un manuel de procédures administratives, comptables, financières, matérielles et logistiques en adéquation avec les procédures de gestion des projets exécutés par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), financés par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

IV. Profil du consultant (qualification et expériences requises) :

Education : Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Maitrise, DESS, DEA, Doctorat) en sciences de gestion.

Expériences professionnelles :

-Avoir au moins cinq (5) années d'expériences dans le domaine des procédures de gestion de projet ou d'organisations et une maîtrise parfaite de l'élaboration des manuels de procédures administratives, comptables et financières ;
-Une expérience d'au moins 5 ans en cabinet d'expertise comptable serait un atout, ainsi qu'une bonne

connaissance des procédures de gestion des projets financés par le Système des Nations Unies (PNUE/GEF, PNUE) ;

-Une bonne connaissance du cadre réglementaire en matière de passation de marchés en République du Congo ;

-Avoir une connaissance du monde des projets en République du Congo ;

-Une très bonne capacité d'analyse et de rédaction de manuel de procédures en respectant toutes les normes standards.

V. Dépôts des candidatures

Les personnes intéressées peuvent consulter les termes de références aux adresses indiquées ci-dessous :

Ministère de L'Economie Forestière et du Développement Durable ;

Direction Départementale de l'Economie Forestière de Pointe-Noire ;

Direction des Projets sise au quartier SOCOPRISE à coté de l'école privée Ilima ; Tél. +(242) 06 613 25 87

Les offres sont à soumettre au plus tard le 11 Janvier 2018 à 16 heures 00 minutes.

La proposition doit être soumise sous pli fermé à la direction des projets à Pointe Noire ou par mail aux adresses électroniques suivantes : varech.tribunal@gmail.com ; dbmoussanda@gmail.com ; balendetjca@yahoo.fr ; mbessaconstantin58@gmail.com. La mention « Manuel de procédures » : offre technique et financière » devra figurer sur le pli déposé.

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Priorité à la culture de manioc, banane et cacao

Dans son message sur l'état de la nation devant le parlement réuni en congrès, le 30 décembre dernier, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a évoqué la nécessité d'améliorer cette année le financement du secteur agricole, avec la relance des programmes de culture de banane, manioc et cacao.

Le chef de l'État a promis de mobiliser les ressources financières pour réaliser l'irrigation des zones de production et la mécanisation des filières manioc, banane et cacao. L'engagement du président de la République vise à garantir la sécurité alimentaire dans un pays qui importe une bonne partie de ses denrées alimentaires. Le manioc et la banane plantain constituent des aliments de base des Congolais, mais les techniques de culture pratiquées sont encore rudimentaires. « Pour le développement de l'agriculture, les financements inscrits au budget de l'État 2018 devront être mobilisés de manière effective. J'y veillerai personnellement », a insisté Denis Sassou N'Guesso.

La relance de ces filières devrait normalement s'appuyer sur le Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes qui va entrer cette année dans sa deuxième phase. Cofinancé par l'État congolais et la Banque mondiale pour une enveloppe estimée à deux cents milliards FCFA, le nouveau projet d'agriculture commerciale promeut les petites et

moyennes entreprises, puis la réforme du climat des affaires dans le secteur agricole.

D'après le président de la République, les progrès ne seront possibles que si l'organisation, dans la sphère agricole, est portée à son fonctionnement « optimal ». La stratégie proposée est fondée sur trois axes d'intervention : la mobilisation

kg à 1,2 tonne de cacao marchand à l'hectare, une production de la cacaoculture qui pourrait hisser le Congo au même rang des producteurs africains comme le Ghana et le Cameroun, respectivement deuxième et cinquième exportateurs mondiaux de cacao. Quoique des importantes ressources financières aient



Des producteurs locaux déballetent leur récolte de manioc

de la population, la circulation de la monnaie et le développement rural.

La filière cacao est l'une des trois cultures ciblées par le discours présidentiel. La première pépinière de cacao avait été lancée depuis septembre 2013 par la société CIB-Olam, à Madimbourgou, un petit village situé à la lisière de Pokola, dans la Sangha. Quelques mois plus tard, en mars 2014, la même société a expérimenté 277 000 plants de cacao hybride à Pokola.

L'objectif était d'atteindre 750

été injectées dans ce secteur et dans les autres filières, les résultats sont bien loin des attentes en termes de production, des prix de denrées sur le marché et de la réduction de la pauvreté. « L'autosuffisance alimentaire annoncée durant plusieurs années ne doit pas être un slogan creux, qui renvoie à un sentiment permanent d'échec et d'impuissance. Pourtant, cet objectif reste entièrement à notre portée », a martelé Denis Sassou N'Guesso.

Fiacre Kombo

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Le personnel appelé à abandonner les pratiques déviantes

Les cadres et agents de l'Etat sont tenus à tourner le dos aux comportements délictueux qui nuisent les usagers de l'administration, tout en freinant la bonne marche des affaires publiques.

La mise en garde vient d'être faite par le président de la République lors de son discours sur l'état de la nation devant le parlement réuni en congrès, le 30 décembre dernier. « La lutte contre la corruption doit être menée dans tous les secteurs d'Etat et, plus particulièrement, au niveau des régies financières », déclarait-il avec fermeté.

Ce rappel à l'ordre valait la peine, loin s'en faut, au regard des dérives constatées, depuis un certain temps, dans l'administration publique. En effet, établir un acte administratif dans certaines structures publiques est assujéti au versement de pot-de-vin, même quand celui-ci devrait se faire gracieusement.

Ces comportements déviants ont tellement pris corps dans l'administration publique au point de devenir un principe pour certains cadres qui foulent au pied la loi au profit de leurs intérêts individuels.

Les régies financières sont considérées parmi les secteurs d'activités où les actes de corruption se posent à grande

échelle. L'on peut citer, à titre illustratif, le Trésor public, les douanes, les impôts, les directions du budget, de la monnaie et du crédit.

Au niveau de ces entités administratives, certains employés font montre d'un mercantilisme effréné au détriment du devoir d'accomplir le service public. Ils s'adonnent à exiger des pourboires pour le suivi d'un dossier, la signature d'un document ou le règlement d'une facture.

Pour nombre d'observateurs, il était temps de mettre un terme à cet état de chose qui encourage l'enrichissement illicite et compromet les efforts du gouvernement en faveur du développement socioéconomique du pays.

Notons que les régies financières ne sont pas le seul secteur concerné par ces comportements blâmables. Il y a également les secteurs de la santé, de la justice, du bâtiment et des travaux publics, des transports et des médias pour ne citer que ceux-ci.

Ces actes de corruption, de concussion ou de fraude méritent désormais d'être non seulement dénoncés mais surtout réprimés et condamnés par la justice. Car, aucun pays au monde n'a pu se développer en faisant le culte de la corruption.

Christian Brice Elion

SOLIDARITÉ

Eco-Oil Energie offre des vivres à plusieurs ménages brazzavillois

La société privée de droit congolais est venue en aide, le 31 décembre 2017, à plusieurs familles à l'occasion de la fête de nouvel an.

Au total, six sites de distribution ont été répertoriés dans toute la ville de Brazzaville. A Baongo, le deuxième arrondissement, l'endroit choisi a été le quartier Tâ Nkeoua, où un important lot des vivres a été rendu disponible. Composé de cent quarante cartons de poulets de chair congelés, plus de mille bouteilles d'huile de palme produite par Eco-Oil Energie, près d'une centaine de sacs de riz, des tomates et autres accessoires, ces provisions ont été distribuées à plus de cinq cents ménages. Chaque foyer a reçu un kit complet afin de passer la fête dans l'allégresse.

« Je n'avais pas d'argent pour acheter de quoi passer la fête avec les enfants. Ce kit de vivres me permettra de pas-



Distribution des vivres à Baongo et la population à Talangai attendant d'être servie.

ser cette journée dans la joie et la quiétude. Je remercie notre donateur, Claude Wilfrid Etoke, pour avoir pensé à nous aujourd'hui, que Dieu le bénisse », s'est réjouie Parfaite Kinata, une jeune fille-mère bénéficiaire.

« Je suis retraité depuis deux ans, sans pension, je n'avais pratiquement rien. Ce sachet de nourriture est le bienvenu parce qu'il me permettra de passer tant bien que mal la fête

avec ma famille », a renchéri pour sa part, Jean Ngouari, un retraité dont la pension ne passe pas encore.

Dans les sites de Galiéni à Mpila et de l'Ecole Fleuve-Congo à Talangai, tout comme ceux installés à l'Ecole primaire Leyet-Gaboka à Ouenzé; Moukondo; Mfilou et Nkombo, les mêmes produits y ont été apprêtés. « Quand on m'a transmis le reçu d'enregistrement, je n'y croyais

vraiment pas. Je suis content d'avoir eu ce lot de vivres à l'orée de la fête, c'est pour moi un avantage, parce que je vais juste compléter ce qui manque pour permettre à ma famille de manger à sa faim », a lancé Odile Joséphine Awa, une vieille bénéficiaire à Talangai.

Pour la société Eco-Oil Energie, ce geste humanitaire à l'endroit de la population a été fait pour permettre à la population lambda

démunie de bien passer les fêtes de fin d'année. Sa vison, à travers cette campagne de distribution des vivres, est surtout de faire la promotion des produits Eco-Oil auprès de la population afin de la pousser à consommer des produits congolais.

« En tant que société citoyenne, nous travaillons sur l'espérance de transformer et d'industrialiser les produits du terroir et de contribuer au développement du pays. Nous voulons surtout faire connaître nos produits auprès de la population et encourager nos clients à consommer des produits du terroir », a souligné le directeur commercial et marketing, Justin Magloire Antoine Nzouloufoua, ayant supervisé l'opération.

Dirigée par Claude Wilfrid Etoke, Eco-Oil Energie SA est une société privée de droit congolais. Elle est déjà implantée dans plusieurs localités du pays, notamment à Mokéko, Owando, Etoumbi et Kayes.

Firmin Oyé

DÉPARTEMENT DE LA BOUENZA

Le bureau de poste de Mouyondzi rouvert avec multi-services

La réouverture de l'agence permet d'offrir à la population l'essentiel des services postaux, le transfert d'argent et l'accès à l'internet.

Fermé depuis 1997, le bureau de poste de Mouyondzi est désormais ouvert au public. C'est le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, qui a remis cet édifice en service, le 22 décembre dernier, en présence des autorités locales.

Tout comme les agences de Brazzaville, des localités de Ngo, Madingou, Abala et Makoua, l'agence rénovée de Mouyondzi sera dotée d'un nouveau point de services, où les particuliers pourront passer des commandes, expédier du



courrier, déposer des envois postaux (colis), retirer des lettres recommandées et colis, etc. « Nous allons inaugurer le bureau de poste de Mouyondzi d'ici la fin de l'année. Ce sera

La photo de famille devant l'agence rénovée le cadeau du chef de l'Etat à la population de cette localité », annonçait, le 12 décembre dernier, le ministre Léon Juste Ibombo, insistant sur la nécessité

d'arrimer le département de la Bouenza à l'économie numérique. La gestion de l'agence multi-services est confiée à la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco).

L'ouverture de l'agence de Mouyondzi est aussi essentielle pour faciliter le développement de nouveaux métiers et du commerce électronique, le cas de l'e-butik. Achille Borges Mbon est le promoteur de ce magasin virtuel qui a réussi à signer un partenariat avec la Sopéco, pour la vente des produits en ligne.

Le magasin propose plus de trente mille références d'articles en ligne parmi lesquels la téléphonie; l'informatique; la décoration; la mode; les accessoires; l'équipement sportif; la librairie... La commande du clien à partir

d'e-butik, a précisé le promoteur, sera livrée via la poste. Outre l'accord de transaction, l'établissement public met à la disposition d'e-butik des installations de cybercafé pour permettre l'accès à la connexion Internet. « C'est un partenariat qui nous lie : la poste nous aide en installant la connexion et de notre côté nous recherchons de la clientèle », a expliqué Achille Borges Mbon.

Signalons que le ministre des Postes a présidé la cérémonie de lancement de l'agence postale multi-services devant la population des douze villages du district de Mouyondzi créé en 1911. Il a, en effet, plaidé pour l'extension du réseau postal sur tout le territoire national avec des produits nouveaux.

Fiacre Kombo

INSERTION SOCIALE

Des jeunes filles-mères réfugiées accèdent à l'autonomie socio-économique

Des réfugiées au Congo, centrafricaines pour la plupart, ont reçu, le 30 décembre à Brazzaville, des attestations de fin de formation aux petits métiers, dans le cadre du projet d'accompagnement à l'autonomisation socio-économique des femmes et leurs enfants, financé par le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Le projet a été initié par l'Association de solidarité internationale (ASI), que coordonne Marie Melki, en partenariat avec beaucoup d'autres associations

différents centres d'apprentissage. Les participantes ont bénéficié d'un kit d'insertion (matériel et équipement en nature) permettant à chacune d'elles de démarrer son activité afin de se prendre en charge.

Outre la formation des jeunes filles-mères, vingt enfants ont été également accompagnés sur les plans éducatif et récréatif. Ils ont bénéficié des cours de soutien scolaire, des repas et des frais de transport durant leur suivi au centre de l'association Action enfant en détresse.

les efforts conjoints se poursuivre pour permettre à toutes les femmes et filles, quelle que soit leur nationalité, de vivre dignement et en toute autonomie.

La chargée de protection du HCR, Edith Ginouvier, a assuré les apprenantes de leur appui pour la mise œuvre de leur activité.

Du côté des apprenantes, Flavienne Ngobolo Ndoma, célibataire et mère de deux enfants, a remercié les initiateurs du projet d'avoir contribué à l'amélioration de leur vie. « Je me livrais à tout pour me prendre en charge et surtout aux besoins de mes enfants. Cette formation m'aidera énormément car j'ai appris à exercer à la boucherie. Je ne sais comment exprimer ma joie, parce que j'ai reçu ce qu'il me faut pour débiter une activité », a-t-elle indiqué.

Anathasie Nganawara, mère de trois enfants, ajoute: « L'initiative prise en faveur des réfugiées est très importante. Le centre m'a accueillie telle que je suis et m'a donné de la valeur. Je ne peux que le remercier, parce que je me prends désormais en charge et mes enfants auront de quoi manger grâce mon métier de coiffeuse ».

En rappel, ASI est une ONG française qui travaille au Congo depuis 2006, pour toutes les femmes et filles vulnérables. En 2016, grâce au financement du HCR, elle a dirigé un projet similaire auprès des femmes réfugiées vulnérables. La session de formation qui vient de s'achever met un terme de ce projet au Congo.

Lydie Gisèle Oko

CHU-B

La justice va enquêter sur des soupçons de détournements de fonds

Le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Ngakala-Oko, s'est saisi des dénonciations et investigations menées par la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude.

Dans un communiqué de presse rendu public récemment à Brazzaville, le procureur de la République a annoncé qu'il venait d'instruire le directeur général

Sur 4,8 milliards de FCFA par an, la part réservée à l'achat de médicaments représente à peine 0,4 %, soit la somme de dix-neuf millions quarante-quatre mille FCFA. Ce rapport a également noté que les gestionnaires du CHU n'observent pas les règles de l'orthodoxie financière. A titre d'exemple, la majorité des paiements au bénéfice des différents fournisseurs a été faite sans pièces comptables, donc sans pièces justificatives.



Le procureur de la République, André Ngakala-Oko/Adiac

de la surveillance du territoire (DGST) de procéder, sans délai, à des enquêtes préliminaires sur des soupçons de détournement des deniers publics. Il s'agit, dans un premier temps, du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) et du ministère de la Santé et de la population, précisément à la Centrale d'achat des médicaments (des antirétroviraux). André Ngakala-Oko a, par ailleurs, indiqué que d'autres enquêtes seront ouvertes dans les prochains jours.

Concernant le CHU-B, selon le rapport de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude la subvention de l'Etat n'est pas dépensée d'une manière équitable.

S'agissant de l'achat des anti-rétroviraux et des produits liés à la gratuité du traitement du paludisme et autres, les griefs portaient sur l'opacité et l'absence de textes d'application. « Les cabinets se sont érigés en structures d'achat et de distribution des produits. De 2014 à 2016, les documents comptables sont inexistantes. Tous les pouvoirs ont été concentrés entre les mains du conseiller économique, des directeurs des finances et de la planification [...] qui ont fait la rétention de deux millions de francs dont l'usage et la nécessité ne sont pas justifiés », dénonçait le président de cette commission, Lamy Nguélé, qui a jeté le pavé dans la marre.

Parfait Wilfried Douniama



Les jeunes filles mères/Adiac

sœurs.

Au total, vingt-cinq jeunes filles-mères, identifiées par ASI et le HCR en fonction de critères de vulnérabilité, ont été formées dans les métiers de la pâtisserie, restauration, boucherie, la coiffure et l'esthétique. Elles ont bénéficié d'une formation accélérée de six semaines auprès des maîtres artisans.

Ce programme a pris en charge les frais d'inscription dans les

Le coordonnateur du projet auprès d'ASI, Carcel Minouch Ngangoué, a indiqué que certains enfants ont pu avoir des inscriptions dans les établissements scolaires de la ville. Les autres activités en leur faveur ont été des excursions dans les lieux touristiques, à Maloukou, une colonie de vacances à Mbouabé-Léfini et bien d'autres.

La coordonnatrice pays de l'ASI, Marie Melki, a émis le souhait aux partenaires de voir

CHRONIQUE

Journée mondiale de la paix, pour une véritable « Maison commune »

Il faut bien comprendre que si c'est un hasard, il n'est qu'heureux car en début d'année, que peut-on souhaiter d'autre que la paix, pour que son corollaire d'événements heureux nous asperge ?

Célébrée chaque premier janvier, la journée mondiale de la paix a été établie à l'initiative de l'Église catholique romaine, en faveur de la paix dans le monde. Rendons cependant à César ce qui lui appartient, car déjà le 1er septembre 1964, c'est assurément Raoul Follereau qui en est le premier initiateur.

Reputé pour ses luttes contre la lèpre et la pauvreté et en faveur de l'accès pour tous à l'éducation, il écrivait une lettre au secrétaire général des Nations unies pour lui suggérer «*que toutes les nations présentes à l'ONU décident que chaque année, à l'occasion d'une Journée mondiale de la paix, l'on prélève sur leur budget respectif le coût d'un jour d'armement, et au profit de la lutte contre les famines, les taudis et les grandes endémies qui déciment l'humanité...* ».

La pétition qui reçut, entre 1964 et 1969, la signature de plus de trois millions de jeunes répandus sur cent vingt-cinq pays, appuya cette démarche. C'est ainsi que suite à cette campagne, la première Journée mondiale de la paix fut instituée par le pape, le 1er janvier 1968.

En ce début d'année, nous nous faisons le devoir de perpétuer allègrement cet appel et les nombreuses actions qui ont suivi, pour souhaiter qu'une paix profonde irradie notre humanité entière ! La paix, nous le savons, désigne habituellement un état de calme ou de tranquillité qui s'illustre aussi bien comme une absence de perturbation, d'agitation ou de conflit et comme un idéal social et politique. Prosaïquement, elle désigne ce but auquel nous aspirons tous, l'entente amicale de tous les individus qui composent une société.

Le message du saint Père, prononcé à cet effet, se veut une feuille de route susceptible de captiver toutes les attentions. Il s'est développé sur le thème : «*Les migrants et les réfugiés : des hommes et des femmes en quête de paix* », et propose une stratégie qui conjugue quatre actions : accueillir, protéger, promouvoir et intégrer.

Ils sont plus de deux cent cinquante millions dans le monde, dont vingt-deux millions et demi sont des réfugiés. Ces derniers, dit-il, «*sont des hommes et des femmes, des enfants, des jeunes et des personnes âgées en quête d'un endroit où vivre en paix, au péril de leur vie* ». Il y épingle certaines causes de cette fuite en avant à l'instar des discriminations, persécutions, de la pauvreté et de la dégradation environnementale, mais surtout «*une interminable et horrible succession de guerres, de conflits, de génocides, de "purifications ethniques", qui avaient marqué le XX^e siècle* ». Il considère, par la même occasion, qu'un effort plus conséquent est indispensable.

L'on s'accorde pour reconnaître que nous vivons des situations nouvelles, difficilement gérables, et la vertu de prudence est largement recommandée pour permettre aux gouvernants d'accueillir, promouvoir, protéger et intégrer, en établissant des dispositions pratiques, «*dans la mesure compatible avec le bien réel de leur peuple, ...*».

Il met aussi en garde ces pays qui, méprisant la dignité humaine, alimentent une rhétorique prétextant une menace pour leur sécurité ou encore le poids financier que représente l'accueil des migrants pour cacher des relents de discrimination raciale et de xénophobie.

Est-il besoin de rappeler que ce sont les grandes migrations qui ont permis la construction de grands empires et royaumes et qu'en réalité, nous appartenons tous à une unique famille ?

La journée mondiale de la paix doit nous rappeler le bon sens du trésor inestimable que représente la diversité des cultures d'origine qui viennent enrichir les nations qui les accueillent.

Pour conclure, nous ferons aussi nôtres, les paroles de saint Jean-Paul II qui devraient tous nous inspirer. «*Si le "rêve" d'un monde en paix est partagé par de nombreuses personnes, si l'on valorise la contribution des migrants et des réfugiés, l'humanité peut devenir toujours plus la famille de tous et notre Terre une véritable "maison commune"* », déclarait-il.

Ferréol Gassackys

PARUTION

Stanislas Fortuné Okana signe « Les déboires de l'irresponsabilité parentale »

Préfacé par Rosalie Kama Niamayoua et publié aux éditions L'Harmattan-Congo, l'ouvrage sera sur le marché ce mois de janvier.

Dans ce roman de soixante-dix pages, l'auteur décrit l'irresponsabilité du couple (Olive et Judith), qui se donne corps et âme aux activités professionnelles en vue d'assurer le confort aux enfants, sans même penser à faire un suivi scolaire, sacrifiant ainsi les prérogatives liées à l'éducation de ceux-ci. Convoqué par le directeur de l'école, le couple ne se présente pas. Devant cette indisponibilité, le chef de l'établissement décide de ne plus recevoir Brinda et Melki dans les salles de



classe, afin de susciter la réaction de leurs parents.

Face à cette menace, les deux enfants font recours à un voisin du quartier, Apatho, qui se présente à l'école comme étant leur frère aîné. Après avoir accompli avec succès sa mission, Apatho exige de Brinda, en contrepartie du risque encouru, une rançon assez particulière...

Stanislas Fortuné Okana est un enseignant-chercheur, chargé de cours à l'université Marien-Ngouabi. Il est également promoteur et administrateur général, depuis presque deux décennies, du réseau des écoles privées Mère Teresa et du cabinet-conseil CPEM Consulting.

Rosalie Bindika

NBA

Serge Ibaka suspendu un match pour une altercation avec un membre du staff de Toronto



L'intérieur congolo-espagnol des Toronto Raptors Serge Ibaka a été suspendu une rencontre par son équipe vendredi soir, après une altercation l'ayant opposé à un membre du staff.

«*Les deux parties se sont excusées. Nous en avons parlé en interne, et on n'en reparlera plus*», a indiqué le general manager de la franchise canadienne Masai Ujiri dans un communiqué.

«*Maintenant, nous sommes concentrés pour avancer ensemble, et nous avons hâte de revoir Serge dans l'effectif*», a-t-il poursuivi.

Les faits ont eu lieu après la défaite des Raptors au Oklahoma City Thunder mercredi (124-107).

Les Raptors sont deuxième de la conférence Est avec un bilan de 24 victoires pour 10 défaites.

AFP

NÉCROLOGIE



La famille Kiyindou, les enfants Kiyindou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de M. Florent Frédéric Kiyindou, ancien inspecteur du Trésor, le 29 décembre 2017, des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient au n°386 de la rue Nzoungou Bacongo (ref : derrière l'hôpital de la CNSS). La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM



Le temps qui passe n'a jamais effacé notre affection pour toi. 1^{er} janvier 1993- 1^{er} janvier 2018, voici 25 ans que nous quittait papa Isidore Kibelolaud, agent retraité de l'ONPT. En ce jour de triste souvenir, tes enfants Kibelolaud, petits-fils, la veuve Cécile Loutaya, ta famille et tous ceux qui t'ont connu ont une pensée pieuse pour ta mémoire. Papa tu nous manques toujours et que ton âme repose en paix.

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 2e division, groupe B

FK Tirana (Hardy Binguila), trêve hivernale, reprise le 27 janvier

Allemagne, 4e division, groupe Nord-Est

Germania Halberstadt (Floydin Baloki), trêve hivernale, reprise le 4 février

Allemagne, 4e division, groupe Sud-Ouest

Röchling Völklingen (Ruddy Mpassi), trêve hivernale, reprise le 10 février

Allemagne, 4e division, groupe Ouest

Westfalia Rhynern (Exaucé Andzouana), trêve hivernale, reprise le 10 février

Allemagne, 4e division, groupe Nord

BSV Rehden (Francky Sembolo), trêve hivernale, reprise le 27 janvier

Allemagne, groupe Rheinland

Eintracht Trier (Godmer Mabouba), trêve hivernale, reprise le 17 février

Allemagne, groupe Nord-Ouest

Lichtenberg (Kiminou Mayoungou), trêve hivernale, reprise le 11 février

Angleterre, 25e journée, 2e division

Sans Christopher Samba, Aston Villa l'emporte 1-0 à Middlesbrough. Et double son adversaire, en passant à la 7e place. Bristol City s'incline face à Wolverhampton (1-2). Sans Prince Oniangue, toujours écarté du groupe.

Les Wolves sont premiers avec 10 points d'avance sur Derby County, deuxième après sa victoire à Ipswich (sans Offrande Zanzala).

Angleterre, 25e journée, 3e division

Blackpool, sans Christoffer Mafoumbi, partage les points avec Plymouth Argyle (2-2).

Angleterre, 25e journée, 4e division

Corrigé à domicile, mardi, Swindon Town réagit face Notts County (1-0). Amine



Première titularisation et première victoire en championnat pour Mafoumbi avec Blackpool (DR)

Linganzi était titulaire et a joué l'intégralité du match.

Angleterre, 1re division U23

Derby County U23 (Offrande Zanzala), trêve hivernale, reprise le 7 janvier
West-Ham U23 (Grady Diangana), trêve hivernale, reprise le 8 janvier

Belgique, 1re division

Zulte-Waregem (Marvin Baudry), Francis N'Ganga (Sporting Charleroi) et Malines (Sylver Ganvoula), trêve hivernale, reprise le 19 janvier

Belgique, 2e division

Union-Saint-Gilloise (Jordan Massengo) et Roulers (Maël Lépicier), trêve hivernale, reprise le 6 janvier

Bulgarie, 1re division

CSKA Sofia (Kévin Koubemba), trêve hivernale, reprise le 17 février

Chypre, 1re division

Doxa (Rahavi Kifoueti), Ermis (Juvhel Tsoumou) et Alki Oroklini (Bernard Itoua), trêve hivernale, reprise le 2 janvier

Espagne, 3e division, groupe 3

Peralada (Yhoan Andzouana), trêve hivernale, reprise le 7 janvier

Espagne, 4e division, groupe 7

Getafe II (Merveil Ndockyt), trêve hivernale, reprise le 7 janvier

France, 1re division

Morgan Poaty (Montpellier), Dijon (Dylan Bahamboula, Arnold Bouka Moutou et Eden Massouema), Caen (Durel Avounou et Brice Samba junior), Rennes (Faitout Maouassa, Nantes (Jules Iloki), Lyon (Alan Dzabana), Marseille (Christian Madédé), trêve hivernale, reprise les 12, 13 et 14 janvier

France, 2e division

Châteauroux (Yann Mabella), Brest (Exaucé Ngassaki), Nancy (Ryan Bidounga et Tobias Badila), Paris FC (Dylan Saint-Louis), Le Havre (Bevic Moussiti Oko et Bryan Passi), Clermont (Fodé Doré), trêve hivernale, reprise le 12 janvier

France, 3e division

Grenoble (Fernand Mayembo), Béziers (Randi Goteni), Dunkerque (Bradley Mazikou), Laval (Davel Mayela), ESSG (Christopher Missilou), Avranches (Blanstel Koussalouka), Cholet (Galcot Loufoukou et Kévin Zinga), trêve hivernale, reprise le 12 janvier

Grèce, 1re division

Platanias (Clevid Dikamona), trêve hivernale, reprise le 7 janvier

Israël, 16e journée, 1re division

Défaite du Bnei Yehuda de Mavis Tchibota, remplacé à la 64e, chute à domicile face à l'Hapoel Haifa (0-1).

Italie, 18e journée, 1re division

Victoire importante pour Cagliari sur le terrain de l'Atalanta Bergame (2-1). Titularisé sur la gauche d'une défense à cinq, Senna Miangué a été averti à la 57e, puis expulsé à la 95e pour un deuxième avertissement. Sans conséquence pour le club sarde, qui porte l'écart avec la zone rouge à cinq points.

Italie, 21e journée, 3e division, groupe C

John Christopher Ayina est resté sur le banc lors du match nul concédé par Francovailla face à Bisceglie (0-0).

Pays-Bas, 1re division

(Twente) David Sambissa, trêve hivernale, reprise le 20 janvier

Slovaquie, 1re division

DAC Dunajska Streda (Yves Pambou), trêve hivernale, reprise le 17 février

Suisse, 2e division

Aarau (Igor Nganga) et Servette (Dominique Malonga), trêve hivernale, reprise le 3 février

Turquie, 1re division

Sivasspor (Thievy Bifouma et Delvin Ndinga) et Bursaspor (Dzon Delarge), trêve hivernale, reprise le 21 janvier

Turquie, 2e division

Adana Demirspor (Yannick Loemba) et Manisaspor (Christ Bakaki)

Ukraine, 1re division

Olimpik Donetsk (Emerson Illoy-Ayyet), trêve hivernale, reprise le 17 février

Angleterre, 26e journée, 2e division

Sans Christopher Samba, Aston Villa corrige Bristol (5-0). Et remonte à la 5e place.

Angleterre, 26e journée, 3e division

Blackpool l'emporte 2-1 à Rochedale. Avec Christoffer Mafoumbi, titulaire dans les buts. La première apparition de l'international congolais en championnat, ponctuée de la 3e victoire de la saison à l'extérieur pour son club.

Angleterre, 25e journée, 4e division

Amine Linganzi a été remplacé à la 46e lors de la victoire de Swindon Town sur le terrain de Barnet (1-2).

Israël, 16e journée, 2e division

Le Beitar Tel Aviv de Romaric Etou fait match nul chez le Maccabi Nazareth (0-0). Et conserve ainsi sa place parmi les 8 premiers.

Camille Delourme

MARCHE DU 31 DÉCEMBRE 2017

Le CLC satisfait de la mobilisation des Congolais

Faisant le point de sa manifestation de dimanche, le Comité laïc de coordination (CLC) de l'Eglise catholique a salué, dans un message, la forte participation de la population qui a répondu à son appel pour « libérer le Congo de la dictature qui veut s'imposer au pays ».

Le CLC a réaffirmé sa détermination de mener sa démarche jusqu'au bout, demandant ainsi au peuple congolais de rester mobilisé et prêt à répondre massivement au prochain appel. « *Ce dimanche 31 décembre 2017, nous avons été des millions à travers notre pays à nous être mobilisés, au-delà des étiquettes politiques, au-delà de considérations individuelles, pour dire stop à la souffrance du peuple congolais ! Nous avons marché pour dire à la face du monde que nous reprenons notre destin en main* », a-t-il rappelé.

«Une violente répression barbare et aveugle»

Le CLC a, par ailleurs, regretté et dénoncé la répression de cette marche pourtant pacifique, par le pouvoir. « *Le pouvoir en place n'a pas hésité à tirer à balles réelles sur la population, à exercer sur elle des sommations; il n'a pas hésité à lancer des gaz lacrymogènes dans les églises pendant des cultes, à séquestrer des fidèles dans des paroisses, constituant en cela une violation grave des lieux sacrés* », a-t-il fait observer. Mais, pour cette structure, malgré cette violente répression, malgré de nombreuses barricades placées pour encercler des quartiers et des paroisses de la capitale, la population a montré à la face du monde sa détermination. « *Elle n'a pas cédé à la peur; elle a marché avec courage et discipline* », a admis le CLC dans son

message signé par les Prs Thierry Nlandu et Isidore Ndaywel.

Nul n'est plus fort que le peuple réuni!

Le bilan provisoire était, selon le CLC, lourd. « *Il y a eu parmi nous une dizaine de morts, des dizaines de blessés et des centaines d'arrestations. Nous pensons à nos compatriotes qui ont perdu leur vie ainsi qu'à leurs familles; nous leur disons que leurs sacrifices ne resteront pas vains* », a précisé

cités des Congolais qui ont marché à Dakar, Paris, Bruxelles, Londres, Genève et ailleurs dans le monde. Par cette marche du 31 décembre 2017, le CLC a souligné que les Congolais venaient de prendre rendez-vous avec l'histoire. « *C'est une marche d'espoir pour un renouveau certain dans notre pays; une marche d'espoir pour près de quatre millions de nos compatriotes déplacés, certains après avoir subi des barbaries sans que ceux qui nous gouvernent*

dans notre pays sachent que le pouvoir nous appartient, que le pays nous appartient à tous », a martelé le CLC.

«La souveraineté revient au peuple»

Pour le CLC, le peuple congolais a décidé de reprendre son destin en mains, pour construire un avenir meilleur pour ses enfants; pour dire halte à la dictature. La structure catholique soutient que le peuple congolais, à qui Dieu a donné une terre riche, est béni

regarde, notre conscience nous interpelle. Nous nous donnons quelques jours pour enterrer dignement nos compatriotes, morts pour la patrie; et pour soigner nos blessés », a indiqué le CLC, notant que les Congolaises et les Congolais ne laisseront plus de répit au pouvoir en place de qui ils exigent le respect et l'application stricte de l'Accord de la saint-Sylvestre.

Selon le CLC, en effet, ce respect passe par une déclaration publique du président de la République qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession, conformément à la Constitution; la mise en application effective, intégrale et de bonne foi de l'accord de la Saint-Sylvestre, notamment des mesures par la libération de tous les prisonniers politiques; la fin de l'exil des opposants menacés d'arrestation à leur retour au pays; la fin du dédoublement des partis politiques; la libéralisation des espaces médiatiques et particulièrement de la RTNC; la réouverture des médias injustement fermés; la restructuration de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) afin de recréer la confiance entre l'électorat et cette institution; l'utilisation du calendrier récemment proposé par la Céni comme outil de travail pour l'élaboration d'un calendrier consensuel; ainsi que le libre exercice des activités politiques par tous.

Le CLC note, par conséquent, que ce message adressé au président de la République, au pouvoir en place et à tous ceux qui bloquent la mise en application de l'accord de la Saint-Sylvestre est celui des millions et des millions de Congolais, d'ici et d'ailleurs, qui se sont exprimés le 31 décembre 2017, avec une détermination d'aller jusqu'au bout.

Lucien Dianzenza



Des manifestants conduits par l'abbé-curé de la paroisse Sainte-Trinité de Matete-Debonhomme, sur le boulevard Lumumba/Adiac

cette structure, qui dit compter sur la solidarité des Congolaises et Congolais pour organiser les obsèques des personnes mortes, mais aussi pour contribuer à la prise en charge des soins des blessés.

Le CLC a également félicité ceux des militaires et policiers congolais qui ont compris le sens et le message de leurs frères et sœurs qu'ils ont laissés, par endroit, manifester pacifiquement. La structure a également féli-

n'esquissent le moindre regret; une marche d'espoir pour des familles brisées par des violences, des viols, des massacres, des tueries et des pillages de leurs biens; une marche d'espoir pour nos compatriotes qui croupissent dans des geôles sans motif et sans procédure respectueuse de la justice; une marche d'espoir pour qu'enfin règnent la paix et la prospérité dans notre pays. Oui chers compatriotes, il faut que ceux qui s'accrochent au pouvoir

et son patrimoine appartient à tous. Il revient donc à chacun, a-t-il estimé, d'assumer ses responsabilités comme l'ont fait de nombreux compatriotes bien avant. « *Ils sont nombreux à avoir payé de leurs vies pour contribuer à notre liberté. Nous pouvons être fiers de les avoir honorés par la marche de ce 31 décembre 2017. Nous ne pouvons plus faire marche arrière. Nos enfants nous regardent, le monde entier nous*

La marche des chrétiens catholiques réprimée violemment

Les forces de sécurité ont troublé des messes à coup de gaz lacrymogènes et empêché la population de manifester contre le pouvoir du président Joseph Kabila.

Ainsi qu'ils l'avaient promis, les fidèles catholiques étaient bien dans la rue le 31 décembre 2017, à l'appel du Comité laïc de coordination (CLC). Très tôt le matin, ils avaient investi leurs paroisses respectives pour la messe dominicale. Après avoir assisté au rite religieux ponctué des chants à la gloire du Très-Haut, ils devaient, selon le programme, entamer leur procession.

Les curés devraient donner le ton en prenant les devants, suivis de la masse des fidèles hystériques qui tenaient à en découdre avec un pouvoir, à leurs yeux, finissant. Un peu partout, les choses ne se sont pas passées comme il

a été prévu. En effet, la plupart des paroisses étaient quadrillées de l'extérieur par des policiers armés. D'après des sources, le dispositif policier était mis en branle dès la veille devant la plupart des églises. Ce qui fait que les messes dominicales s'étaient déroulées sous une forte tension.

Interposition des militaires et policiers

Instruction avait été donnée d'empêcher la fameuse marche pacifique des chrétiens catholiques, du reste, interdite par l'autorité urbaine. L'autre raison évoquée pour étouffer la manifestation tient à l'infiltration présumée des terroristes Kamuina Nsapu parmi les manifestants dont la mission était de profiter de cette marche pour déstabiliser les institutions. D'où la fer-

meté avec laquelle les forces de l'ordre ont agi pour empêcher les fidèles catholiques à manifester. Militaires et policiers s'étaient interposés, faisant front à des manifestants sans armes, prêts à dégainer. Ils ont poussé l'outrecuidance jusqu'à s'introduire dans l'enceinte de certaines paroisses telles qu'à l'église Saint-Michel ou à la Cathédrale Notre-Dame du Congo où les forces de sécurité ont investi les lieux de culte, tirant des gaz lacrymogènes pour disperser des fidèles téméraires. Fidèles pourchassés, curés et prêtres brutalisés, servantes religieuses battues, tout y était pour rendre cette journée du 31 décembre folle avec, à la clé, la désacralisation des lieux de culte.

Un usage disproportionné

de la force

À la paroisse Saint-Alphonse de Matete, deux jeunes gens ont perdu la vie à la suite d'une altercation avec des policiers dont l'un d'eux a été tué à coup de projectiles par des manifestants. Sous prétexte de poursuivre des terroristes Kamuina Nsapu à l'intérieur des paroisses, les policiers se sont livrés à de nombreux abus, confirment plusieurs sources qui allèguent des cas d'extorsion, de pillage et de destruction des chapelles. Plus grave, des enfants de chœur sortis de certaines paroisses ont été également pris pour cible par des policiers jusqu'au-boutistes qui n'écoutaient hélas que la voix de leur propre raison. Sous des crépitements de balles qui allaient dans presque tous les sens, plusieurs fidèles s'en sont tirés, dans leur course effrénée pour tenter

de se mettre à l'abri, avec des blessures graves.

Les organisateurs ont dénoncé l'usage disproportionné de la force sur des manifestants qui n'avaient que leurs bibles et leurs chapelets à portée de main. Ce que rejette la police qui affirme n'avoir fait que son travail en tentant de disperser, à coup de gaz lacrymogènes, des inciviques qui ont tenté de troubler l'ordre public. Dans la foulée, plusieurs morts et blessés ainsi que de nombreuses personnes arrêtées, y compris des prêtres. Le bilan de cette journée agitée à Kinshasa demeure encore controversé. Trois morts selon des sources policières et huit d'après les organisateurs, sans parler de la série d'arrestations, une vingtaine au total à Kinshasa à en croire des sources concordantes.

Alain Diasso

Message du président de la République sur l'état de la nation en 2017, devant le parlement réuni en congrès, le 30 décembre, à Brazzaville

**Monsieur le président du congrès;
Monsieur le président du Sénat;
Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement;
Mesdames, messieurs les membres du gouvernement;
Mesdames, messieurs les parlementaires;
Mesdames, messieurs les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques;
Mes chers compatriotes;**

Le 25 octobre 2015, le peuple congolais, dans l'exercice de sa souveraineté, a décidé, en toute liberté, de faire évoluer le dispositif institutionnel de notre pays, en adoptant la Constitution de la Nouvelle République.

Après l'élection présidentielle réussie, le Premier ministre, chef du gouvernement, a été nommé, puis confirmé dans ses fonctions à l'issue du réajustement de l'équipe gouvernementale.

L'Assemblée nationale, les conseils départementaux, communaux et locaux, puis le Sénat ont été renouvelés dans les délais prescrits par la Constitution.

Je vous adresse donc mes sincères félicitations, à vous tous, sénateurs, députés, conseillers départementaux, communaux et locaux, nouvellement élus ou reconduits dans vos mandats respectifs.

Permettez-moi surtout de rendre un hommage mérité au vénérable André Obami-Itou et à l'honorable Justin Koumba qui ont conduit les destinées de notre Parlement, au cours de la 13^e législature.

Pour leur contribution à l'expression de la démocratie au sein de l'hémicycle, je remercie vos anciens collègues parlementaires, qui ont quitté l'Assemblée nationale ou le Sénat, au terme des derniers scrutins.

Je salue les nouveaux présidents des deux chambres du Parlement, en les exhortant à poursuivre efficacement l'oeuvre engagée par leurs prédécesseurs.

La vie institutionnelle dans notre pays, c'est aussi la mise en place progressive des conseils consultatifs prévus par la Constitution.

Aujourd'hui, nous nous attelons à cette exigence pour que les nouvelles institutions constitutionnelles soient installées dans les meilleurs délais.

En cette matière, le choix de notre peuple traduit sa détermination à garantir, au Congo, un environnement de paix, de démocratie et de partage.

Mes chers compatriotes

L'histoire tend toujours à se répéter lorsque les peuples ne tirent pas les bonnes leçons du passé.

Notre pays, qui a vécu les moments de paix et les blessures des conflits, ne peut se permettre d'expérimenter, à nouveau, toute déflagration de violences.

La paix règne sur le territoire national, bien que le Pool traverse des épisodes d'insécurité, sur fond de grand banditisme, aux conséquences fort déplorables.

- Plusieurs projets importants de coopération sont compromis, à l'image de la route Gambari-Mindouli et de la cimenterie de Mindouli.

- De nombreux enfants privés de scolarisation pourraient être condamnés à l'ignorance durant toute leur vie.

- La destruction des infrastructures concourant au progrès et au bien-être des populations du Pool confine ce département dans une situation de ruine et de désolation.

Le 3 octobre 2017, les sages ainsi que les notabilités traditionnelles et religieuses du Pool ont pris le ferme engagement, devant l'opinion nationale, d'oeuvrer à la résolution de la situation désolante qui y prévaut. Devant la représentation antionale en Congrès, je réitère que ce département ne saurait être, aussi longtemps, pris en otage.

Dans cette optique, un accord a été établi, le 23 décembre 2017, pour contribuer à la consolidation de la paix, l'unité nationale et la démocratie dans notre pays.

Les parties signataires conviennent, notamment, de:

- l'arrêt des hostilités et du ramassage des armes détenues par les miliciens;

- la restauration de l'autorité de l'Etat;

- la libre circulation des personnes, des biens et des services.

Dans ses prérogatives, le gouvernement garantira les conditions nécessaires pour une issue fructueuse de ce processus, en l'occurrence la démobilisation des jeunes en armes, leur réinsertion professionnelle, sociale et économique ainsi que la réinstallation des populations déplacées dans leurs villages respectifs.

Une fois de plus, le moment est venu, pour tous, de s'inscrire, sans exceptions ou états d'âmes, dans cette dynamique républicaine et salutaire.

L'opinion nationale et internationale est prise à témoin.

Je conclus, sur ce volet du Pool, par une sévère mise en garde contre les calculs politiques de petit leadership départemental qui oeuvreraient à parasiter les démarches initiées pour un retour à une vie normale dans cette partie du territoire national.

Il s'agit ici de la vie des compatriotes qui n'ont que trop souffert et ne demandent qu'à vivre en paix.

Mes chers compatriotes;

Tributaire en grande partie des cours pétroliers, notre pays connaît des

difficultés conjoncturelles évidentes.

Celles-ci participent d'une crise qui affecte tous les Etats du monde, y compris les plus puissants, en Europe et dans les pays arabes.

Face à cette épreuve, n'ayons ni la mémoire courte, ni le réflexe démagogique et irresponsable du raccourci facile.

Aucune oeuvre humaine n'est certes parfaite.

Il y aura toujours des erreurs à redresser au bout d'une expérimentation renouvelée ou d'une accumulation rythmée par les performances réalisées et la portée des enseignements tirés.

Pour son essor, le Congo a retenu une stratégie d'aménagement du territoire essentiellement axée sur la municipalisation accélérée de tous les départements et le désenclavement de l'arrière-pays.

Il s'agissait, entre autres, de doter le pays d'infrastructures vitales, socle de notre marche vers le développement.

Décliné annuellement, ce programme a permis de lever la plupart des contraintes majeures pour créer les conditions permises du progrès.

Indépendamment de la municipalisation accélérée, un ensemble de projet structurants a été réalisé, en mettant le pays sur le cap de l'industrialisation et de la modernisation, pour ne citer que;

- la construction de la route nationale Pointe-Noire-Brazzaville-Ouessou;

- l'installation des aéroports dans tous les chefs-lieux des départements;

- l'implantation du barrage hydro-électrique d'Imboulou;

- la réhabilitation et la construction des lignes Très Haute Tension;

- l'édification du barrage électrique de Liouesso.

Je pense aussi à:

- la construction et la modernisation des infrastructures de santé;

- l'extension et la réhabilitation du réseau routier;

- l'érection et la mise à niveau des plateformes universitaires et scolaires;

- l'implantation des infrastructures à caractère socio-économique, tels les espaces modernes de commerce ou de sport.

Sans occulter les faiblesses de son parcours, le Congo se transforme et nul ne peut raisonnablement nier les avancées louables enregistrées.

Les infrastructures lourdes, destinées à soutenir le développement de notre pays, n'ont pu être réalisées sans un apport extérieur, sous forme d'emprunts, en appui à nos ressources propres.

Dans nos préoccupations fondamentales, nous nous sommes efforcés de préserver les acquis sociaux.

En pleine crise, l'Etat a tenu ses engagements.

Pour tous les agents de l'Etat, le relèvement de la valeur du point d'indice de solde de 275 à 300, suite aux négociations de 2013 avec les partenaires sociaux, est effectif depuis janvier 2017.

Nous atteignons la fin de cette année sans arriérés, en ce qui concerne les fonctionnaires.

Il reste que la prise en charge des agents de l'Etat admis à la retraite et le paiement de leurs pensions constituent un défi majeur qu'il nous faut impérativement relever.

Nous sommes sensibles aux services rendus à la Nation et au sens patriotique de nos compatriotes agents de l'Etat à la retraite. Nous sommes conscients de leurs sacrifices.

L'Etat s'emploiera à honorer ses engagements vis-à-vis de cette composante essentielle de notre peuple.

Ces arriérés constituent une créance sûre et exigible.

S'agissant des pensions, j'interpelle surtout certains établissements publics qui prélèvent les cotisations mais ne les reversent pas aux caisses de sécurité sociale, ceci pour financer leur fonctionnement.

Cette attitude ne peut permettre aux travailleurs, ayant cotisé durant toute leur vie active, de jouir de leurs pensions à la retraite.

Je demande au gouvernement de mettre instamment fin à cette pratique malveillante.

En tout état de cause, la solution adéquate et durable réside dans la réforme du système de sécurité sociale à laquelle nous accordons toute son importance.

Nous ne pouvons ignorer la grande tempête qui a secoué les structures à budget de transfert, notamment le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville et l'université.

Tout en comprenant les revendications légitimes et justifiées des uns et des autres, aucune motivation ne peut rendre insensible le personnel médical, notamment les médecins pourtant astreints au serment d'Hyppocrate, devant la nécessité de sauver une vie.

En parallèle, le refus d'assurer le transfert de connaissances aux étudiants est une entrave grave à la préparation des élites dont le pays a le plus grand besoin pour son développement.

La transmission de savoirs participe de l'obligation objective de léguer, aux générations actuelles et futures, les outils nécessaires pour bâtir le Congo.

Il reste entendu que la rigueur de la conjoncture induit des tensions de trésorerie, en mesure de ralentir même les démarches les plus volontaristes.

Pour tout dire, un service minimal a été assuré au niveau du fonctionnement de l'Etat.

Même dans cette situation de crise, la volonté soutenue de poursuivre l'exécution des projets emblématiques demeure intacte, en l'occurrence:

-la construction de la ligne Haute Tension pour desservir la zone industrielle de Maloukou, appelée à abriter une quinzaine de petites et moyennes entreprises,

-la mise en valeur de la zone économique de Pointe-Noire, avec la construction du port minéralier qui s'inscrit dans l'option de la diversification économique et la création d'emplois;

-les projets porteurs déjà réalisés dans le cadre de la restructuration de l'économie nationale.

A ce titre, notre pays dispose à présent de quatre cimenteries qui ont permis de réduire le prix du sac de ciment, de 12 000 à 4 000 francs CFA.

Mes chers compatriotes;

Notre pays dispose d'avantages certains et suscite beaucoup d'intérêt. L'horizon invite à l'optimisme.

Les négociations avec le Fonds monétaire international augurent d'une issue encourageante.

Il s'agira de remettre en ordre les bases d'une croissance soutenue, durable et inclusive grâce, notamment, à des ressources additionnelles. Compte tenu de ses atouts, le Congo reste attractif pour l'investissement étranger.

J'évoquerais volontiers l'inauguration récente de la nouvelle cimenterie implantée dans le district de Yamba, département de la Bouenza.

Ce complexe a été mis en exploitation avec plus de 350 postes de travail fonctionnels, un potentiel effectif d'emplois directs et indirects et une perspective favorable d'exportation de ciment.

L'usine des poly-métaux à Mfouati, dans la Bouenza, et les grands moulins du Kouilou à Vindolou valorisent notre tissu industriel.

De ce fait, la mise en valeur de nos matières premières, hors pétrole, doit constituer un des axes d'actions prioritaires pour le gouvernement.

Il nous faut nous organiser davantage pour accélérer l'entrée en production de:

- la Fonderie du Congo à Dolisie dans le Niari;
- des unités industrielles de Maloukou dans le Pool;
- de la Congolaise des panneaux solaires à Oyo;
- du complexe industriel céramique de Makoua dans la Cuvette.

Parmi les défis qu'il nous faut relever, figure l'offre alimentaire insuffisante en denrées de base.

Malgré l'importance des ressources financières allouées, le secteur agricole s'est régulièrement illustré par des résultats mitigés.

L'autosuffisance alimentaire annoncée durant plusieurs années ne doit pas être un slogan creux, qui renvoie à un sentiment permanent d'échec et d'impuissance.

Pourtant, cet objectif reste entièrement à notre portée. Le Congo bénéficie de la générosité de la nature, avec une hydrographie suffisante, une pluviométrie abondante, relativement équilibrée sur l'année, un ensoleillement appréciable, 12 millions d'hectares de terre arable et un million d'hectares de terre arable et un maillage routier permettant d'accéder aux grands centres de consommation.

Dès le début de l'année 2018, il importera de décliner les signaux de notre ferme volonté d'aller vers cet objectif essentiel.

D'ores et déjà, à l'occasion du Conseil des ministres du 27 décembre 2017, le gouvernement a opté pour la relance, à grande échelle, des programmes de culture de banane, manioc et cacao.

Pour le développement de l'agriculture, les financements inscrits au budget de l'Etat, exercice 2018, devront être mobilisés de manière effective. J'y veillerai personnellement.

Par la production agricole, s'articuleront la mobilisation des populations, la circulation de la monnaie et le développement rural.

Des progrès significatifs sont possibles si notre organisation, dans la sphère agricole, est portée à son fonctionnement optimal.

Ce programme de culture du manioc, de la banane et du cacao doit être exécuté dans la perspective de techniques modernes, à savoir l'irrigation des zones de production et la mécanisation, pour des rendements plus importants.

Pour cette raison, j'en appelle à la conscience des acteurs du secteur, tout en rendant particulièrement hommage à ces femmes et ces hommes qui se consacrent, chaque jour, aux activités agro-sylvicoles, pastorales et halieutiques, malgré les difficultés multiformes auxquelles ils sont confrontés sur le terrain.

Dans le domaine de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques, du développement durable et de la protection du bassin forestier du Congo, notre pays a initié le «Fonds bleu pour le Bassin du Congo» qui a donné lieu, les 8 et 9 mars 2017 à Oyo, à une conférence internationale et la signature d'un Mémoire d'entente par 12 pays.

Instrument financier destiné à améliorer la qualité de vie de nos populations et soutenir la protection des forêts du Bassin du Congo, le Fonds bleu a fait l'objet d'un vibrant plaidoyer de la 72e session de l'Assemblée générale des Nations unies, en octobre 2017 à New-York.

Nous avons renouvelé cet appel, en novembre dernier, lors de la COP 23 à Bonn en Allemagne.

A Paris le 12 décembre 2017, nous avons pris part au Sommet sur le financement de la lutte contre les changements climatiques.

Un nouvel appel a été lancé à l'endroit des partenaires au développement et aux investisseurs privés, pour apporter leur appui technique et financier au Fonds bleu.

En oeuvrant pour la paix, il nous faut en même temps continuer à nous préoccuper des contingences relatives à l'environnement.

Par conséquent, je réaffirme la directive sur le recadrage de la célébration de la Journée de l'arbre, le 6 novembre, afin qu'elle cesse d'être le fait de la seule élite politique et administrative, en retrouvant sa dimension populaire, à travers une participation de masse, associant chaque citoyen au rite vert.

Mes chers compatriotes;

Au titre des performances, s'affiche une avancée de plus dans l'offre d'énergie.

Celle-ci a connu, cette année, une augmentation de 19 mégawatts, avec la mise en eau du barrage hydroélectrique de Lioesso, dans la Sangha.

De son côté, la centrale électrique du Congo va renforcer sa puissance et passer de 300 à 450 mégawatts, alors que la ligne Moukoukoulou-Mabombo-Mayéyé-Sibiti a été mise sous tension.

La perspective de construction du barrage hydroélectrique de Sounda, pouvant développer une capacité de 600 mégawatts, est sérieusement ouverte avec la présentation, au gouvernement, des études réalisées.

De plus en plus importants, les besoins en électricité attendent d'être mieux couverts, d'où la nécessité d'engager des réformes appropriées.

Au tableau des infrastructures de base réalisées, notons également:

- l'extension de l'épine dorsale en fibre optique d'Owando vers Ouessou;
- la construction du réseau fixe et mobile dans tous les chefs-lieux des départements;
- l'inauguration du port d'Oyo.

Les travaux de réfection des deux ponts détruits, sur le Chemin de fer Congo Océan dans le département du Pool, ont été lancés.

L'ouverture des voies terrestres d'intégration sous-régionale se poursuit. La route en terre Pokola-Makao-Enyellé vient d'être ouverte à la circulation. N'oublions pas le Centre international de conférences de Kintélé et le Complexe sportif «La Concorde», qui a accueilli l'élite continentale du sport, pour le 50e anniversaire des Jeux africains.

La construction de la Cité administrative ainsi que celle des sièges du Sénat et de l'Assemblée nationale ont été lancées.

Le programme de délocalisation et de modernisation des casernes, qui contribue à l'amélioration des conditions de travail et de vie du personnel de la force publique, a connu, cette année, la réception de deux nouvelles casernes, une base vie de 452 appartements et des équipements sociaux constitués d'écoles et de centres de santé.

Outre les résultats énoncés ci-dessus, soulignons les efforts dans le logement et les bâtiments administratifs.

Des 6 500 logements mis en chantier, 3 000 unités sont totalement achevées.

Mes chers compatriotes;

Le monde du travail a connu des sérieuses perturbations. Il est en pleine restructuration pour s'adapter à la conjoncture actuelle.

L'encadrement de la relation professionnelle s'exerce en concertation avec les syndicats des travailleurs et les organisations patronales.

Bien que reconnu dans notre pays, le droit de grève ne saurait devenir la manette déstabilisatrice et paralysante des entreprises et des administrations.

Souvenons-nous des grèves intempestives qui, pour des finalités politiciennes au début des années 90, ont annihilé tant de sacrifices endurés par notre peuple. Des pans entiers du secteur économique d'Etat ont été détruits.

Mais, que représentent d'hypothétiques droits sociaux face à des salaires qui auraient pu être payés normalement si l'outil de travail avait été préservé?

C'est pourquoi, j'en appelle à la conscience des acteurs du monde du travail pour que soient préservés, en toutes circonstances, la paix sociale, l'outil de travail et la cohésion dans le secteur productif.

En matière d'éducation et de couverture sanitaire, des progrès sensibles ont été réalisés.

Après une période préjudiciable de flottement, le système de formation de notre pays renoue avec l'organisation maîtrisée et fiable des examens d'Etat.

La multiplication des opportunités de formation des formateurs présage d'une meilleure prise en charge pédagogique des élèves et étudiants ainsi qu'un effort de professionnalisation plus important.

La formation professionnelle bénéficie dorénavant des centres d'éducation, de formation et d'apprentissage à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie.

S'agissant de l'amélioration de l'offre de soins, l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba a été mis en service le 10 mars 2017.

Le centre national de référence de la drépanocytose a aussi ouvert ses portes.

La question du médicament a fait l'objet de la création d'une Centrale d'achat des médicaments essentiels et autres produits de santé.

La coopération avec le Fonds mondial a permis la fourniture des médicaments antipaludiques, antituberculeux et antirétroviraux.

Les secteurs éducatif et sanitaire, ces piliers du social, bénéficieront toujours de toute notre attention.

Pour la jeunesse, l'avenir n'est ni dans le grand banditisme, ni dans les comportements déviants. Les jeunes doivent s'imprégner des grands principes de la République et du respect de l'Autre et du bien public, pour garantir l'avènement d'une société plus fraternelle qui éloigne, aujourd'hui et demain, de la violence et de l'incivisme en prônant l'observation stricte des valeurs morales.

Pour cela, j'interdis aux jeunes d'adopter des postures qui rappellent le salut nazi, lorsque s'exécute LA CONGOLAISE, notre hymne national. Ils le font naïvement certes, mais ils ne devraient pas en ignorer la signification.

Je rassure que le gouvernement s'attèle, en fonction des ressources disponibles, à offrir les conditions qui prédisposent à l'épanouissement des jeunes générations, notamment la formation et la création d'emplois, surtout que la jeunesse est au coeur de notre projet de société.

Mes chers compatriotes ;

En parlant de la rupture en 2016, j'invitais à la dénonciation et la cessation avec les antivaleurs, qui constituent un véritable frein à la marche vers le développement.

Très vite, ce mot d'ordre a été tourné en dérision, même à des niveaux responsables. Aujourd'hui, rupture serait synonyme de crise.

Près de deux ans après l'énoncé de cette directive, je réitère mes propos pour dire que la rupture concerne la lutte contre les antivaleurs. C'est la primauté du droit et de la justice sur l'arbitraire et l'impunité.

Ce postulat tire son objectivité de l'application du principe de la sanction.

Il s'agit de réprimer, éduquer, redresser lorsque les faits l'exigent.

Face à la fraude, la corruption, la concussion, le trafic d'influence, le laxisme, sanctionner restera la pierre angulaire de la gouvernance, sur l'autel de la législation et la réglementation en vigueur.

Dès lors, est-ce à croire que les seules sanctions à considérer ou à mettre en oeuvre seraient uniquement celles qui résultent des décisions du président de la République?

Dans notre pays, aucune disposition n'interdit aux procureurs de la République de se saisir des dossiers délictueux, y compris ceux portant sur des crimes économiques.

Les conseils de discipline ont disparu des pratiques rigoureuses de gestion et de bonne gouvernance.

Qui donc empêche, par exemple, aux représentants du peuple que sont les députés et les sénateurs, d'exercer une prérogative constitutionnelle, l'enquête parlementaire?

En tout cas, pas le président de la République.

Le réflexe de la sanction s'est fortement altéré.

L'expansion de l'impunité tient assurément du clientélisme et du fait électoraliste exacerbés, au nom d'une interprétation erronée de l'exercice démocratique, par la mauvaise gestion du pluralisme politique dans notre pays, la recherche effrénée d'assise, d'influence et de leadership qui consacrent la faiblesse des uns et des autres devant la nécessité de la sanction.

La rupture doit se compléter de la rigueur afin que la sanction s'impose à tous les échelons de la hiérarchie sociale, économique et administrative.

L'application stricte de la loi, dans toute sa rigueur, redonnera à la rupture son sens le plus profond et reconnaîtra, à la République, son devoir protecteur de la vertu, l'Etat se chargeant, chaque jour, de traquer les antivaleurs.

L'histoire de l'humanité démontre que c'est durant les grandes crises que l'instinct de survie a amené l'homme à plus de créativité et à développer d'autres réflexes.

La situation actuelle devrait nous amener à nous éloigner de la facilité. A titre d'illustration, plutôt que de combattre les branchements clandestins, la Société nationale de distribution d'eau et la Société nationale d'électricité préfèrent la facilité et choisissent les raccourcis en opérant de sordides péréquations par les majorations de taxation et de coût sur les abonnés réguliers.

Ainsi, d'honnêtes compatriotes paient le prix de l'incivisme de certains citoyens.

Aucun peuple ne s'est affranchi en dehors du travail. Il nous faut résolument intégrer un nouvel état d'esprit, un univers mental en harmonie avec les obligations qu'imposent la conjoncture actuelle et la sauvegarde des fondements de nos ambitions ultérieures.

Le chemin le plus court recherche la jouissance, la réjouissance et les ponts entre les jours fériés.

Même les moments douloureux, comme les obsèques, sont exploités et transformés en instant de jouissance dans une société, comme la nôtre, qui a depuis toujours observé le culte de ses disparus.

Nous devons promouvoir l'excellence afin que l'intelligence collective secrète des nouveaux modes de penser et d'agir.

Sans créativité, comment nos ancêtres auraient-ils réalisé que la crotte de chèvres était un intrant agricole capable d'accroître leur production? Sauvons-nous, nous mêmes. N'attendons pas que le salut vienne d'ailleurs.

C'est ce qui fera que nos partenaires se mobiliseront pour nous aider davantage.

La créativité, c'est, entre autres, organiser l'informel pour qu'il soit protégé par la loi et placé à l'abri des racketteurs, ceci pour l'amener à contribuer à l'essor de notre économie.

Pour matérialiser notre détermination à consolider l'Etat de droit, j'annonce la tenue imminente du Conseil supérieur de la magistrature. Ces assises nous offriront l'opportunité d'examiner les possibilités d'insuffler plus d'efficacité à la justice et de combattre la corruption qui gangrène cette institution.

La lutte contre la corruption doit être menée dans tous les secteurs

d'Etat et, plus particulièrement, au niveau des régies financières.

Puisqu'il est question de la justice, tout en respectant le principe intangible de la séparation des pouvoirs prescrit par la Constitution, j'émet le vœu, en tant que garant des institutions, que s'ouvre, courant premier trimestre de l'année 2018, le procès des citoyens actuellement en garde à vue prolongée, accusés d'avoir troublé l'ordre public ou porté atteinte à la sûreté de l'Etat, au terme des scrutins référendaires et présidentiel de 2016.

Mes chers compatriotes;

Le Congo tient son rôle et sa place dans la promotion de la concorde, l'amitié et la solidarité entre les peuples.

Notre diplomatie recueille les dividendes d'une action de grande envergure, structurée et intense.

La politique de bon voisinage au niveau bilatéral et les consultations régulières, voire permanentes, au plan multirégional donnent à notre pays une dimension et une posture internationales incontestables.

L'Afrique a besoin de paix. Le règlement des conflits sur le continent a requis notre disponibilité et notre engagement panafricanistes.

Dans ce cadre, notre pays a abrité, le 9 septembre et le 26 novembre 2017 à Brazzaville, respectivement la 4e réunion du comité de Haut niveau de l'Union africaine sur la Libye et celle du Haut conseil des villes et tribus libyennes.

Ces rencontres ont permis, entre autres, de relancer le dialogue interlibyen. Le processus de retour à la paix dans ce pays évolue dans la bonne direction et nous nous en réjouissons.

En outre, le Congo a accueilli, le 19 octobre 2017, le 7e Sommet de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs, CIRGL en sigle, ainsi que la 8e réunion de Haut niveau du mécanisme de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et les Grands Lacs.

Ces réunions ont abouti, entre autres, à la définition des voies et moyens susceptibles de favoriser le règlement des crises qui touchent notre sous-région.

Dans cette optique et en qualité de président en exercice de la CIRGL, j'ai conféré avec les chefs d'Etat de l'Angola et de la République démocratique du Congo, le 9 décembre 2017 à Brazzaville.

Ce mini-sommet a passé en revue les préoccupations relatives à la paix et la sécurité dans la Région.

Les efforts du Congo se poursuivront dans ce sens, pour la Libye et les pays des Grands Lacs.

C'est notre part du devoir, en fait la tranche de sacrifice que consentent les Congolaises et les Congolais pour la paix, l'honneur et la dignité de l'Afrique.

Mes chers compatriotes ;

Un grand philosophe des temps anciens énonçait « qu'aimer ce que le peuple aime et avoir en aversion ce qu'il a en aversion, cela s'appelle être le Père du peuple ».

La situation préoccupante de notre pays impose aux dirigeants, à quelque niveau qu'ils soient, de faire preuve d'humilité et de solidarité avec le peuple, en renonçant à toute ostentation.

A ce sujet, je renouvelle les instructions inhérentes à la nécessité de réduire la fréquence des missions à l'étranger et la composition des délégations.

Il en est de même de l'usage abusif des véhicules administratifs et de service.

Ce rappel annonce d'autres mesures et réformes visant la réduction du train de vie de l'Etat sur lesquelles doit se pencher, sans délai, le gouvernement.

La crise doit nous aider à rectifier certains comportements. Dans tous les cas, la vertu des hommes d'Etat fait vite prospérer leur pays, tout comme celle de la terre fait croître les plantes et les arbres.

Le Congo n'est ni un village, ni une île abandonnée.

Il trouvera les ressorts adéquats pour poursuivre sa marche vers le développement.

Nos partenaires internationaux apprécient l'urgence d'accompagner notre pays à l'équilibre de ses finances publiques.

Rien n'est perdu. Bien au contraire, l'espoir est permis.

Il nous faut vaincre l'adversité, dans le respect des lois de la République.

Par-delà cette exigence, dans quelques heures, s'affichera l'année nouvelle, 2018, avec son lot d'espérances.

A l'ensemble de notre peuple et à vous-même ici rassemblés, je souhaite une Bonne et Heureuse année 2018.

Que chacun trouve, à travers ces vœux, le réconfort nécessaire et la motivation suffisante sur le chemin de notre avenir commun.

**Vive le Congo,
Vive la République.
Je vous remercie.**

VIE DES PARTIS

Le PCT/Pointe-Noire commémore un double anniversaire

Le 48e anniversaire de la création du parti et les 79 ans de la naissance de Marien Ngouabi, son fondateur, ont été célébrés le 31 décembre, sur le thème «Mobilisons-nous pour relever les défis actuels».

Quelques moments importants ont marqué les retrouvailles, sous la direction de Victor Foudi, président de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) de la ville côtière. Un film sur la vie et l'œuvre de Marien Ngouabi a été projeté à cette occasion qui a permis également la présentation et la réception des nouveaux membres.

Reprenant les propos d'Édouard Ambroise Noumazalay, ancien secrétaire général défunt de ce parti, Victor Foudi a rappelé que la vie de l'homme, tout comme celle des organisations ou des institutions, est assurément une succession des rendez-vous avec l'histoire. Ce double anniversaire se tient à un haut moment de l'histoire du PCT à Pointe-Noire. A l'image de l'année 2017, a poursuivi l'orateur, 2018 doit être pour le PCT l'année de l'affirmation de sa position de leader en mettant en place les politiques efficaces de gestion en vue de faire face à la crise économique et financière que traverse le pays. «Les conclusions de la dernière session du comité central du Parti congolais du travail, tenue du 28 au 30



décembre dernier, donnent un large spectre de l'avenir du parti en ce sens qu'elles mettent l'accent sur deux principales activités, notamment la préparation et l'organisation du cinquième congrès ordinaire du PCT et la mobilisation des forces vives en vue d'accompagner le gouvernement dans ses efforts de mise en œuvre de son programme », a-t-il indiqué.

Victor Foudi a pris acte des nou-

velles adhésions des nouveaux membres de son parti, lançant un vibrant appel en vue du ressaisissement et du respect scrupuleux de la discipline afin que la pensée de la majorité l'emporte toujours et que celle de la minorité soit respectée. «Je prends acte de votre engagement tout en restant attentif et vigilant aux efforts que vous devez faire, en vous transformant à tout instant en des relais fiables de l'action du parti à

la base. C'est à ce niveau que se situe la moisson comme le disait le président du comité central du PCT, le camarade Denis Sassou N'Guesso. Ce premier pas n'est que le début d'une aventure palpitante et exaltante, les hommes peuvent toujours vous décourager ou vous décevoir avec une conviction et foi, le parti ne vous décevra jamais. On adhère à un parti politique par décision personnelle, non par suivisme

Les membres de la fédération PCT de la ville océane

ou effet de mode. La vie du parti implique des sacrifices dont le premier est l'acquiescement à ses obligations statutaires. Vous appartenez désormais à un grand parti, à une grande famille politique forte et vous devez en être fiers » a-t-il déclaré.

Le clou de la rencontre a été le port des foulards du parti par environ trois cents nouveaux membres.

Séverin Ibara

TENNIS DE TABLE

Iréné Serge Samba évoque le manque de matériel

À l'issue de la 14e édition des championnats départementaux couplé à la 13e édition de la Coupe Denis-Sassou-N'Guesso de tennis de table, organisée du 23 au 25 décembre 2017 à Matombi dans le département du Kouilou, Iréné Serge Samba, entraîneur des Diables rouges, a souligné la déficience de matériel de formation des pongistes ponténégrins.

Le département de Pointe-Noire a été classé 4e à l'issue des championnats nationaux et la Coupe Denis-Sassou-N'Guesso avec cinq médailles dont une en or, une en argent et 3 en bronze. Gad Ibouendo a offert l'unique médaille d'or à son département en catégorie cadette. Son exploit a permis à la Ligue de Pointe-Noire de conserver sa 4e place après Brazzaville, Likouala et la San-

gha. Outre cette médaille d'or, Thonie Mossembi a remporté la médaille d'argent. Les médailles de bronze ont été remportées par Chelvy Pena chez les cadets et deux autres par équipe hommes et dames. Le département de Pointe-Noire s'est également vu attribuer le trophée de fair-play par l'intermédiaire de Chelvy Pena.

À la fin de la compétition, l'entraîneur de la ligue départementale, également entraîneur des Diables rouges, Iréné Serge Samba, a encouragé les pongistes ponténégrins : «Le bilan est moyen parce que nous avons remporté une médaille d'or. C'est vrai que nous aurions dû avoir plus de médailles d'or mais notre jeune, qui postulait au championnat des minimes, a été placé chez les cadets par la commission d'organisation. Du coup, nos résultats ont été faussés. Le jeune pongiste s'est contenté de la médaille de bronze», a-t-il indiqué. Au départ, les filles étaient timides concernant les épreuves par équipe et se sont réveillées en simple dame d'où les médailles qu'elles ont remportées. «Les résultats étaient moyens mais nous allons travailler beaucoup parce que plusieurs compétitions internationales sont prévues en 2018 », a-t-il ajouté.

Iréné Serge Samba a, par ailleurs, souligné quelques difficultés liées au matériel. «En général, nous avons un problème de matériel parce que ce n'est pas toujours évident de trouver surplace le matériel de tennis de table, sur-

tout quand on joue au haut niveau. Déjà une raquette de tennis de table coûte environ 100 000F CFA», a-t-il renchéri avant de rappeler que la Congo fait partie des meilleures nations de tennis de table au niveau africain, ce qui nous encourage à travailler ardemment. D'ailleurs en 2016 au Maroc, les Congolais avaient arraché leur qualification pour les championnats du monde par équipe dame et homme prévu en Suède.

Cependant, l'entraîneur a félicité le partenariat signé entre la Fédération congolaise de tennis de table et la société chinoise Rong Chang qui sera bénéfique pour les pongistes. «Nous sommes rassurés que, grâce au partenariat de la fédération avec la société Rong Chang dont le directeur est élu membre du bureau de la Ligue de tennis de table de Pointe-Noire, nous allons avoir le matériel pour nous permettre de faire bénéficier aux jeunes pongistes une meilleure formation pour que nous puissions avoir dans les années à venir, les meilleurs compétiteurs.»

Charlem Léa Legnoki



Une phase de jeu de la finale des cadets «Adiac»

CHAN 2018

Le ministère des Sports et la Fédération font le point

Le ministre Hugues Nguélonzé et les responsables de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) ont passé en revue, le 29 décembre 2017, tous les aspects de préparation pouvant permettre aux Diabes rouges d'aborder avec sérénité la compétition dans quelques jours au Maroc.

Les Diabes rouges locaux, qui ont déjà amorcé le dernier virage de leur préparation au Championnat d'Afrique des nations (Chan), quitteront Brazzaville le 5 janvier. Ils poseront leurs valises à Rabat pour une mise au vert d'acclimatation. Le 14 du même mois, ils se rendront à Agadir où seront logées les équipes du groupe D (Cameroun, Angola, Congo, Burkina Faso). Le 16 janvier les Diabes rouges entreront en compétition face au Cameroun. « Pour l'heure, nous poursuivons la préparation, faisons les derniers réglages pour envisager l'avenir dans les meilleures conditions », a fait savoir le sélectionneur, Barthélémy Ngatsono, au sortir de l'entrevue avec le ministre des Sports et de l'éducation phy-



Le ministre des Sports échangeant avec les dirigeants de la Fécofoot/Adiac

sique, Hugues Nguélonzé. Selon le technicien, les matchs amicaux livrés par ses poulains aux plans national et international ont été rassurants même s'il reste encore à faire. « Nous avons identifié les forces et faiblesses. Nous corrigeons ces dernières et le moral des joueurs est haut », a fait savoir Barthélémy Ngatsono.

Au cours de cette réunion

conjointe, le ministre des Sports s'est fait une idée des principaux aspects de préparation de cette compétition à laquelle le Congo prend part pour la deuxième fois, après l'édition de 2014. « Nous avons échangé sur des questions techniques, logistiques, de coordination, de mobilisation... », a déclaré le troisième vice-président de la Fécofoot, Jean Didas Médard

Moussodia.

Les matchs...

Le 16 janvier, le Congo jouera contre le Cameroun à 20h. Le 20 janvier, les Diabes rouges en découdront avec les Etalons du Burkina Faso (20h). Et le 24 du même mois (également à 20h), les Congolais seront face aux Angolais pour boucler la phase de poules.

Rominique Makaya

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Un officier supérieur rétrogradé pour manquement aux obligations

En service au 36^e bataillon d'infanterie, le colonel Mvoula Imono Mbany a été rétrogradé au grade de lieutenant-colonel par décret présidentiel du 29 décembre 2017.

Le Comité de défense évoque un « manquement aux règles d'exécution du service, faute contre la discipline militaire, détournement du matériel militaire, faute contre le renom de l'armée et pour avoir causé du trouble, provoqué un scandale à l'intérieur d'une enceinte militaire ».

Le décret cosigné par le Premier-ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, et le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, stipule en son article 2 que : « Le ministre de la Défense nationale et le ministre des Finances et du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera enregistré et publié au journal officiel de la République du Congo. »

Les Dépêches de Brazzaville

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : Henri Germain Yombo, alias Beethoven

Des calicots au vent annoncent au public de nos grandes artères le prochain concert qu'organise le groupe GPY (Groupe Pela Yombo). C'est sous ce label qu'exerce le Congolais Henri Germain Yombo, dit Beethoven. Le nom, dit-on, est l'essence de l'homme. Dans son cas, prédestination ou hasard ? Une chose est certaine, ce jeune homme est né à Makoua, le 29 décembre 1960, année de l'accession du Congo à l'indépendance. Je me souviens qu'avant sa naissance, dans l'ivresse de la fête de Noël, nos aînés chantaient : « Noël, Noël baninga to bina lelo Noël ». Lorsque Jacques Opangault devient, en 1957, vice-président du Territoire du Moyen-Congo, cette rengaine est déformée : « Noël, Noël Youlou fua ka fua, Opangault gagniri ». Quelque temps après, en 1958, Youlou est élu Premier ministre. La même rengaine se transforme en un air apologétique : « Noël, Noël Opangault Fua ka Fua, Youlou a gagné ». C'est le signe manifeste de la versatilité du peuple, prêt à brûler, aujourd'hui, ce qu'il a adoré hier.

Henri Germain Yombo doit son sobriquet à « Al-léluia », un ancien élève du lycée Champagnat de Makoua, amoureux de la musique, qui l'en a affublé. Lui, il se faisait appeler Ringlis. Il est alors en classe de CE2 (cours élémentaire 2^e année). Quelques années après, il s'installe à Brazzaville, à Poto-Poto. Beethoven débute, au milieu des années 1970, dans l'organisation des concerts, alors qu'il est encore en classe de seconde, produisant

tour à tour, au dancing bar Chez Bouya, à Poto-Poto, des musiciens comme Papa Wemba, Évoloko, Fernand Mabala, Daron Massika et son groupe Ras Kebo, etc. À partir de cette époque, sa vie a pour toile de fond la musique. Sa proximité avec Monzo Chirac, mélomane pur jus, qui s'essayait, à la production phonographique, peut expliquer cette vocation. Sans exagérer les difficultés, on peut dire que le métier qu'il a choisi n'est pas toujours facile. Il persévère pourtant dans cette voie, pour tirer son épingle du jeu. Coûte que coûte, il tiendra bon dans ce chemin qu'il avait emprunté qui était semé d'embûches. Des années à se préparer dans l'ombre, il recueille les fruits de son labeur passionné. Sa route croise celle d'Adam, un de ses amis de Poto-Poto. Celui-ci le présente sa sœur, Solange Kamara, qui lui donnera un sacré coup de main.

Après la guerre, dite du 5 juin 1997, alors que Brazzaville est plongée dans la torpeur, Beethoven essaie de chasser le spleen ambiant. Il organise des concerts pour redonner vie à la ville qui se morfondait dans une atmosphère morbide. La paix définitivement installée, il crée « Les Sanzas de Mfoa », moment festif mais aussi de récompense des talents artistiques du Congo et d'ailleurs. Cette manifestation en est à sa 15^e édition. Sans rompre le fil conducteur de son action, il décide de créer le concept « La nuit du Congo à ... », sorte de diplomatie culturelle, pour redorer l'image du Congo, sérieusement laminée par les

médias étrangers. Il s'agit par cette manifestation de donner une image plus valorisante du Congo. Deux villes: Paris, en France, et Clivio, en Italie, ouvrent le bal de nouveau concept, en 2006. Rome vient, cette année, d'en abriter la 10^e édition.

Le 14 décembre 2007, Henri Germain Yombo est désigné commissaire général du Fespam (Festival panafricain de musique), par note n°660 du 14 décembre 2007, du ministre de la Culture et des Arts, Jean-Claude Gakosso, également président du comité de direction du Fespam. Il n'y reste que peu de temps, avant de retrouver ce qu'il sait faire de mieux, avec la liberté en plus, l'organisation des spectacles. Beethoven a bâti sa renommée dans cette activité. Bonne route l'artiste !

Ce Brin d'Histoire clôt l'année 2017. Soupirons ! Certains de nos compatriotes viennent de percevoir, coup sur coup, deux salaires, en ce mois de décembre, après les tribulations et les vicissitudes qui ont marqué cette année qui s'en va se perdre dans les décombres de l'histoire. C'est de bon augure. 2017 s'achève globalement sur une note plus allègre qu'elle n'avait débuté. Pour parodier Jean d'Ormesson, ce funambule du verbe qui vient de quitter ce monde, l'année 2017, en dépit de tout, « était quand même belle », pour tous ceux qui l'enjamberont pour entrer dans la nouvelle année. À tous les lecteurs de Brin d'Histoire, et à tous les Congolais, bonne année 2018.

Mfumu